

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Les facteurs de risque explicatifs et prédictifs des différents niveaux d'implication  
dans la vente de drogues chez des jeunes québécois vendeurs de substances  
psychoactives

par

Mathieu Paquin

École de criminologie  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maîtrise ès Science (M.Sc.)  
en criminologie

août 2009



**Université de Montréal  
Faculté des études supérieures**

**Ce mémoire intitulé :**

**Les facteurs de risque explicatifs et prédictifs des différents  
niveaux d'implication dans la vente de drogues chez des jeunes  
québécois vendeurs de substances psychoactives**

**présenté par :**

**Mathieu Paquin**

**A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :**

**Carlo Morselli  
Président-rapporteur**

**Serge Brochu  
Directeur de recherche**

**Marie-Marthe Cousineau  
Membre du jury**

## Résumé

Le présent mémoire s'intéresse aux facteurs de risque prédictifs et explicatifs des différents niveaux d'implication dans la vente de drogues chez des jeunes québécois ayant admis transiger des substances psychoactives. L'intérêt de cette étude découle de la constatation du manque de connaissances empiriques face à cette thématique au Québec et, par conséquent, du manque de programmes préventifs à propos de cette problématique. A cet égard, il sera pertinent, dans un premier temps, de distinguer les différents types de vendeurs de psychotropes chez les adolescents. Le second objectif de ce mémoire vise l'identification de facteurs de risque psycho-sociaux, associés au développement de chacun des groupes de trafiquants formés. Par la suite, il sera adéquat de présenter les facteurs prédictifs instigateurs de l'implication des jeunes pour chacun des types de vendeurs. Les analyses quantitatives s'appuient sur un échantillon de 227 jeunes vendeurs de psychotropes. Précisons que les résultats des analyses de type cluster démontrent l'existence de trois types de vendeurs : les occasionnels, les modérés et les fréquents. Leurs implications diverses dans la vente relèvent des substances transigées, des profits engendrés, du nombre de transactions effectuées et du type d'implication dans ce genre de marché. De manière générale, des facteurs de risque liés à : la consommation d'amphétamines, la victimisation physique, l'obtention de revenus non-déclarés, la présence parentale et le statut de décrocheur scolaire se sont avérés prédictifs de certains degrés d'implication dans le commerce des substances psychoactives. Le principal constat de ce mémoire indique que la gravité et l'intensité des différents facteurs de risque influencent le degré d'implication des jeunes dans la vente de drogues illicites.

Mots clés : jeunes, drogues, vente de drogues, facteur de risque.

## **Abstract**

This paper explores predictive and explanatory risk factors associated with different degrees of drug dealing on Quebec's youths. The purpose of this study follows the lack of empirical scientific data on the subject in Quebec and the need to establish the basis of prevention programs intended for this problematic. The first objective is to identify the different types of teenage drug sellers. The second objective targets the identification of the psychosocial risk factors linked to each of the different groups of drug dealers. Finally, the third objective is to determine the predicative instigating factors for each of those groups. A sample of 227 adolescent drug dealers, formed of young delinquents and school dropouts, was used to conduct the quantitative analysis. The results of the cluster analysis revealed the existence of three different types of teen drug sellers: the occasionals, the moderates and the frequent groups. The clusters were formed in regard of the types of drugs sold, generated profits, number of transactions made and the type of implication in this market. The risk factors associated with the consumption of amphetamines, physical victimization, undeclared revenues, parental presence and school dropout status have showed to be predictive of the degree of involvement in drug trafficking. Results suggest that the gravity and the intensity of the risk factors influence directly the youth's implication in dealing illegal drugs.

**Key words:** youth, drugs, drug dealing, risk factors.

## Table des matières

<b>Résumé.....</b>	<b>i</b>
<b>Abstract.....</b>	<b>ii</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>iii</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>vi</b>
<b>Liste des figures.....</b>	<b>vii</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>ix</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre 1 – Recension des écrits et cadre théorique .....</b>	<b>5</b>
1.1 Le contexte de la vente de drogues chez les jeunes.....	6
1.1.1 La consommation de drogues au Québec.....	6
1.1.2 Les infractions reliées au trafic de substances psychoactives.....	8
1.1.3 La prévalence du trafic de drogues chez les jeunes.....	10
1.2 Les facteurs de risque quant à l’implication dans la vente de drogues.....	12
1.3 Les motivations à l’égard du trafic de substances psychoactives.....	18
1.3.1 Le besoin financier.....	18
1.3.2 La cupidité.....	19
1.3.3 Le style de vie.....	20
1.4 Les types de vendeurs dans le commerce de la drogue.....	21
1.5 Le développement de la conduite délinquante.....	24
1.6 Problématique.....	29
<b>Chapitre 2 – Méthodologie.....</b>	<b>31</b>
2.1 La démarche méthodologique.....	32
2.1.1 Procédure de recrutement.....	32
2.1.2 L’entrevue.....	34
2.2 L’échantillon.....	34
2.3 Objectifs de recherche et analyses statistiques.....	41
2.4 Les limites de l’étude.....	44

<b>Chapitre 3 – Résultats et interprétation.....</b>	<b>46</b>
3.1 Les différents types de vendeurs.....	47
3.1.1 Les vendeurs occasionnels.....	49
3.1.2 Les vendeurs modérés.....	50
3.1.3 Les vendeurs fréquents.....	51
3.2 Les facteurs de risque liés aux degrés d’implication dans la vente de drogue.....	53
3.3 Les facteurs de risque liés à des variables psychosociales.....	55
3.3.1 La dualité décrocheur scolaire / jeune contrevenant.....	55
3.3.2 Les revenus non-déclarés issus d’un emploi.....	56
3.3.3 La présence parentale.....	57
3.3.4 Les perceptions à l’égard de la vente de drogues.....	58
3.4 Les facteurs de risque liés à la violence.....	62
3.4.1 La victimisation.....	62
3.4.2 La violence commise.....	64
3.5 Les facteurs de risque liés à la consommation de drogues.....	66
3.6 Les facteurs prédictifs.....	70
3.6.1 Les vendeurs occasionnels.....	70
3.6.2 Les vendeurs modérés.....	71
3.6.3 Les vendeurs fréquents.....	73
3.7 La théorie du développement de la délinquance.....	74
<b>Conclusion .....</b>	<b>77</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>84</b>
<b>Liste des références.....</b>	<b>87</b>

## Liste des Tableaux

<b>Tableau I</b> Évolution de la consommation de drogues au cours d'une période de 12 mois auprès d'élèves du secondaire, Québec, 2000 à 2006.....	8
<b>Tableau II</b> Nombre d'infractions liées à la vente de drogues au Canada et au Québec entre 2001 et 2005.....	9
<b>Tableau III</b> Répartition des jeunes vendeurs selon leur âge et leur groupe d'appartenance.....	35
<b>Tableau IV</b> Répartition des jeunes selon leur niveau académique.....	36
<b>Tableau V</b> Fréquence de consommation de substances psychoactives parmi les jeunes de l'échantillon durant les 30 jours précédant l'entrevue.....	37
<b>Tableau VI</b> Les substances transigées par les 227 jeunes vendeurs de l'échantillon.....	39
<b>Tableau VII</b> Variables et références utilisées pour l'atteinte du second objectif.....	42
<b>Tableau VIII</b> Variables indépendantes et statistiques descriptives pour l'atteinte du premier objectif.....	48
<b>Tableau IX</b> Classification des différents types de vendeurs de drogues.....	49
<b>Tableau X</b> Différences entre les trois types de vendeurs de drogues selon des variables psychosociales.....	54
<b>Tableau XI</b> Différences entre les trois types de vendeurs de drogues selon des variables liées à la violence.....	61
<b>Tableau XII</b> Différences entre les trois types de vendeurs de drogues selon des variables liées à la consommation de drogues.....	66



<b>Tableau XIII</b>	
Les facteurs prédictifs liés au groupe des vendeurs occasionnels.....	71
<b>Tableau XIV</b>	
Les facteurs prédictifs liés au groupe des vendeurs modérés.....	72
<b>Tableau XV</b>	
Les facteurs prédictifs liés au groupe des vendeurs fréquents.....	74
<b>Tableau XVI</b>	
Différences psycho-sociales non-significatives entre les trois groupes de vendeurs de drogues.....	85

## Liste des figures

<b>Figure I</b> Évolution de la consommation de drogues au cours d'une période de 12 mois selon le sexe, élèves du secondaire, Québec, 2006.....	7
<b>Figure II</b> Sources de revenu monétaire des jeunes de l'échantillon.....	38
<b>Figure III</b> Distribution des vendeurs de drogues selon le nombre de transactions réalisées en une semaine.....	39
<b>Figure IV</b> Distribution des vendeurs de drogues selon les revenus réalisés en une semaine...	40
<b>Figure V</b> Distribution des vendeurs selon leur type d'implication dans la vente de drogues.	41

## Remerciements

J'aimerais, d'emblée, offrir mes plus profonds remerciements à mon directeur de recherche, Serge Brochu. C'est suite à la lecture de son livre *Drogue & criminalité*, il y a déjà quelques années, que mon intérêt envers la relation drogue-crime prit naissance. Son enseignement, ses précieux conseils, son dévouement, sa passion et sa patience ont fait de moi une personne meilleure.

Je tiens également à remercier mes parents d'avoir toujours cru en moi et en mes capacités, malgré des passages plus difficiles, afin que je puisse poursuivre ma longue route académique. Leur soutien, leurs inlassables encouragements et la multitude de petites attentions à mon égard, tout au long de mes neuf années universitaires, m'ont permis de réaliser un très grand rêve.

Un énorme merci à Martine qui partage ma vie et mon quotidien. Elle a su me rassurer, dédramatiser mes angoisses, calmer mon stress et surtout, m'encourager à travailler quand la motivation se trouvait basse. Sa présence et son amour ont grandement contribué à la conclusion de ce travail.

Je veux offrir un merci très spécial à mes amis (Frédéric D., Alexandre G., Jean-Philippe V., Olivier R. et Frédéric P.) pour tous les moments inoubliables passés en leur compagnie et leur fidèle présence dans ma vie jusqu'à ce jour. Leur amour du savoir, la passion de chacun dans son domaine d'étude respectif et surtout le généreux partage de leurs expériences m'ont permis de me surpasser moi-même.

## **Introduction**

Nous posons inconsciemment, et de manière quotidienne, de nombreux gestes qui ont pour but de maintenir un certain équilibre dans notre vie. Que ce soit de regarder des deux côtés de la rue avant de la traverser, de manger sainement et de manière équilibrée ou de visiter un médecin quand on commence à ressentir un malaise, nous faisons preuves de soucis pour notre santé, pour notre vie. De manière générale, on peut avancer que ces manières de fonctionner résultent d'un apprentissage. Au fur et à mesure que nous sommes confronté à des accidents ou des dangers potentiels, nous en venons à modifier nos comportements afin de les rendre plus sécurisant, dans l'optique principal de restreindre tous risques pouvant être encourus. Il va sans dire que la prévention fait grandement partie de nos vies. Nous sommes ainsi confrontés à des avertissements de toute sorte, des campagnes de sensibilisations et des tests de dépistages dans l'unique but de nous permettre de vivre, individuellement et socialement, de la meilleure façon possible. La prévention se fait de plusieurs manières et à différents niveaux d'intensité. Lamarche (1988, dans l'usage des drogues et la toxicomanie, p.315) définit la prévention selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé :

«La prévention primaire se définit comme l'ensemble des mesures prises afin d'empêcher qu'un problème ne se développe. La prévention secondaire se définit comme l'ensemble des mesures visant à dépister un problème le plus tôt possible, idéalement avant même que les personnes vulnérables en soient affectées; finalement, la prévention tertiaire concerne l'ensemble des mesures qui visent à empêcher la progression d'une maladie ou d'un problème, une fois celui-ci déclaré. Ces phases sont mieux connues sous les appellations : prévention (prévention primaire), dépistage (prévention secondaire) et traitement et réadaptation (prévention tertiaire)».

Les trois niveaux de prévention répondent tous à des besoins différents dans le processus préventif, dépendamment du degré d'intensité du problème. Ces niveaux doivent cependant se soumettre à certaines règles afin d'être juste et efficace, tel que le décrit Lamarche (1988). La première de celles-ci a trait à la définition du problème; il est impérial de bien déterminer la situation hasardeuse afin d'obtenir une démarche précise et rigoureuse. Ensuite, il importe d'identifier les causes qui sous-tendent le problème et les conséquences que celui-ci pourrait engendrer en ne s'y attardant pas. Enfin, il importe de disposer de moyens adéquats afin d'agir sur les causes dans le but ultime de diminuer

l'incidence et la prévalence du problème. La connaissance des causes liées à la problématique constitue le point central de la démarche préventive afin de permettre l'élaboration de techniques d'intervention. Sans cette connaissance, l'élaboration d'un projet de prévention devient presque impossible.

Bien que ce processus semble assez simple à élaborer, il demeure que plusieurs comportements et situations sociales restent intouchés par des campagnes de sensibilisation et de prévention, principalement par manque de connaissances sur la problématique. C'est principalement le cas en ce qui concerne le phénomène de la vente de drogues chez les jeunes. Ces derniers qui s'investissent dans ce type de criminalité mettent en péril plusieurs sphères de leur vie, que ce soit en se marginalisant à travers une délinquance croissante ou en mettant leur santé physique et psychologique en jeu. Ils deviennent également un poids social, ne contribuant pas activement au développement de leur communauté, tout en posant des risques sanitaires à travers des actes de violence.

Une telle problématique nécessite une compréhension explicite des enjeux liés aux divers cheminements délinquants, s'il est question d'une intervention quelconque. Il devient alors important de comprendre plus en profondeur les causes et fondements qui influencent ces individus à s'impliquer dans ce type de criminalité si l'on veut aider ces jeunes et la société dans laquelle ils évoluent.

Bien que des études (Goldstein, 1985; Brochu, 1995) sur les bases de la relation drogue-crime aient été élaboré, il demeure que les connaissances, jusqu'à ce jour, ne font pas toute la lumière sur cette thématique. Ainsi, certains aspects, tels les facteurs de risque à s'impliquer dans la vente de drogues, n'ont pas été abordés spécifiquement. Vraisemblablement, cette dernière dimension a été ignorée au fil des ans par les chercheurs québécois et ce ne sont qu'un très petit nombre d'études américaines qui en font mention. De plus, cette littérature même semble désuète; plusieurs études étant de moins en moins d'actualité, conséquemment à l'évolution constante de la société et du marché illicite des drogues. De surcroît, de nombreux facteurs psychosociaux, démographiques et politiques distinguent les jeunes, les législations et les perceptions

sociales à l'égard des drogues illicites aux États-Unis et au Québec. Il serait donc irréfléchi de généraliser certaines conclusions tirées d'études qui ne correspondent pas à la réalité des jeunes québécois.

La présente étude se consacre ainsi à l'avancement des connaissances quant aux facteurs de risque explicatifs et prédictifs des différents niveaux d'implication des jeunes vendeurs de drogues au Québec. Au chapitre premier, la recension des écrits scientifiques présente un survol du contexte de vente de drogues chez les jeunes, des facteurs de risque et des motivations de ceux-ci à l'égard de la vente de drogues, tout en abordant différentes typologies de vendeurs. La méthodologie ayant servi à l'atteinte des objectifs de l'étude constitue le second chapitre de ce mémoire. Le troisième et dernier chapitre présente les résultats des analyses de classification de type cluster, des tests de dépendance (chi carrés) et de la régression logistique, tout en discutant de l'apport de ces résultats face aux connaissances scientifiques présentées au premier chapitre. Une conclusion reprend l'importance de ces résultats pour la société et présente quelques pistes pour des études futures dans ce domaine.

## **Chapitre 1**

### **Recension des écrits et problématique**



L'importance de la vente de drogues chez la population adolescente constitue une problématique bien actuelle. L'objet de ce chapitre consiste à donner des informations pertinentes sur les différents aspects de ce commerce illicite, en débutant une présentation contextuelle du phénomène de la vente de drogues chez les jeunes. Un volet présentera les facteurs de risque qui frappent l'engagement dans le commerce des substances psychoactives. Ce chapitre décrira par la suite la nature même de la vente de psychotropes et présentera différentes typologies de vendeurs de drogues élaborées au cours des dernières années. Finalement, une théorie portant sur le développement de la conduite délinquante sera présentée afin de conceptualiser davantage l'apport des facteurs de risque dans le développement de comportements antisociaux.

## **1.1 Le contexte de la vente de drogues chez les jeunes**

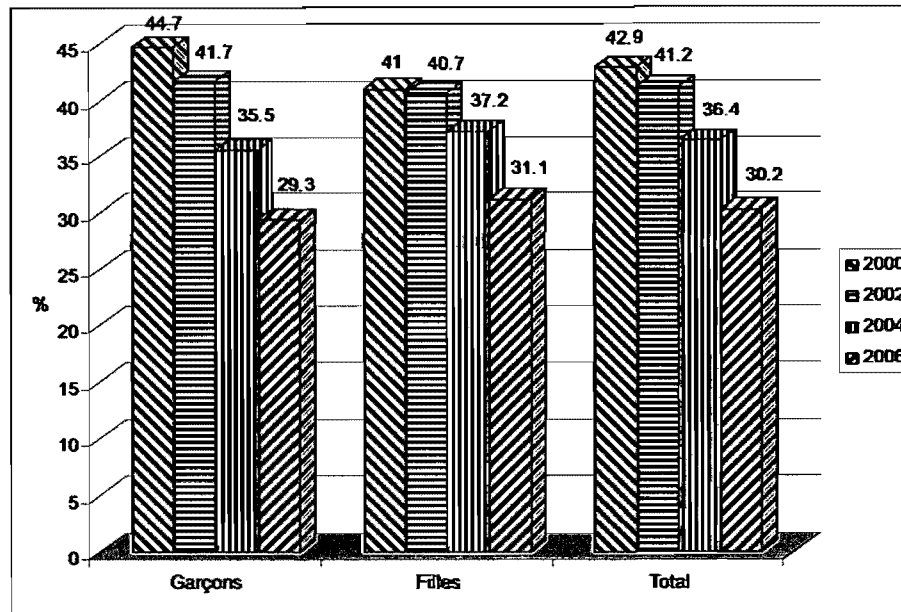
Il est primordial, afin de mieux cerner l'ampleur du marché de la vente de drogues illicites chez les jeunes du Québec, de présenter les taux de prévalence à la consommation, le nombre d'infractions reliées à la vente de ces substances ainsi que les taux de prévalence de la vente de drogues chez les jeunes.

### *1.1.1 La consommation de drogues au Québec*

L'« Institut de la statistique du Québec » a publié en 2007 *l'Enquête sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006*, afin de mieux cerner cette problématique auprès des mineurs.

La figure I démontre l'évolution de la prévalence de la consommation de drogues chez les élèves du secondaire au Québec, entre 2000 et 2006. Un bref regard sur cette figure permet de constater clairement une baisse de la consommation auto-rapportée, tant auprès des garçons que des filles, au cours des sept années évoquées. Cette diminution des taux de prévalence est davantage accentuée auprès des garçons que des filles, signalant une baisse de 15,3% chez la clientèle masculine, comparativement à une diminution de 12,7%

chez les adolescentes. Il est intéressant de remarquer que les garçons accusaient de plus hauts taux de consommation que les filles en 2000, alors qu'à partir de 2004, cette tendance s'est renversée.



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006.

**Figure I : Évolution de la consommation de drogues illicites au cours d'une période de 12 mois selon le sexe, élèves du secondaire, Québec, 2006.**

Force est de constater, à la lecture du tableau I, que le cannabis représente toujours la substance illicite la plus consommée auprès des adolescents au Québec. Ainsi, près de trois jeunes sur dix en ont fait usage en 2006. C'est également cette même drogue qui subit la baisse d'utilisation la plus drastique, soit une chute de 11,2% entre 2000 et 2006. Les quelques substances (amphétamines, héroïne et autres drogues) qui affichaient un accroissement de leur consommation en 2004 montrent aujourd'hui des taux plus faibles. Seules les amphétamines ont gagné en notoriété entre 2000 et 2006 avec une hausse d'usage de 2,4%. Ces stimulants majeurs présentent cependant, pour la première fois en sept ans, un déclin de leur utilisation en 2006. Néanmoins, ces stimulants du système nerveux central obtiennent désormais le second plus haut taux d'utilisation, avant même les hallucinogènes qui ont longtemps endossé ce titre chez les élèves du secondaire.

**Tableau I**  
**Évolution de la consommation de drogues illicites au cours d'une période de 12 mois**  
**auprès d'élèves du secondaire, Québec, 2000 à 2006.**

<b>Drogues illicites</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>	<b>2004</b>	<b>2006</b>
	%	%	%	%
<b>Cannabis</b>	40,6	39,1	35,5	29,4
<b>Hallucinogènes</b>	15,6	12,5	11,2	8,8
<b>Amphétamines</b>	7,0	7,6	10,3	9,4
<b>Cocaïne</b>	5,2	5,2	5,0	3,3
<b>Solvants</b>	2,9	2,2	1,9	0,9
<b>Héroïne</b>	1,2	1,2	1,3	0,6
<b>Autres drogues</b>	2,3	2,4	2,9	1,9

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006.

Bien que la prévalence à la consommation de drogues illicites diminue chez les élèves du secondaire, il en demeure que certains d'entre eux révèlent des problèmes liés à l'usage de ces substances. Malgré cette baisse évoquée au tableau I, il demeure tout de même qu'un marché de distribution de drogues illicites continue d'offrir une vaste gamme de produits addictifs aux jeunes de ce groupe d'âge.

Bien que les données présentées dressent un portrait de la situation de la consommation de drogues illicites au Québec chez les jeunes, elles ne ciblent pas les adolescents qui pourraient être affectés par une consommation plus problématique. En effet, l'étude de l'Institut de la statistique du Québec ne tient pas compte de certaines populations plus à risque de consommer : les jeunes de la rue, les jeunes incarcérés, les jeunes marginaux, les jeunes en centre de désintoxication/réadaptation ou les jeunes habitant en centre d'accueil.

### *1.1.2 Les infractions reliées à la vente des substances psychoactives*

Fournir un portrait réel de la vente de drogues illicites au pays s'avère une tâche impossible à réaliser. Cependant, une certaine représentation peut prendre forme à l'aide de statistiques relatives au nombre d'infractions liées au trafic, enregistrées par les différents corps policiers. Le Gouvernement du Canada a mis sur pied le Programme de

déclaration uniforme de la criminalité qui constitue une banque de données pancanadiennes sur les renseignements relatifs aux actes criminels signalés aux services policiers. A partir de ces données, regroupées par Statistique Canada (2006) dans le tableau intitulé «Statistiques des crimes, par infractions détaillées, données annuelles », il devient possible de dresser un certain portrait de la vente de drogues illicites au pays et dans chacune des provinces<sup>1</sup>. Ainsi, en 2005, 22 560 infractions ont été enregistrées pour vente de drogues au Canada, comparativement à 20 173 en 2001. Contrairement à cela, le nombre d'infractions liées à la vente de drogues illicites a diminué au Québec, passant de 4 692 en 2001 à 4 061 en 2005. Cependant, cette légère diminution n'a pas été constante durant les cinq années répertoriées; les infractions pour vente de drogues ayant fluctuées d'année en année.

**Tableau II**

**Nombre d'infractions liées à la vente de drogues au Canada et au Québec entre 2001 et 2005.**

	<b>Canada</b>	<b>Québec</b>
<b>2001</b>	20 173	4 692
<b>2002</b>	20 414	4 510
<b>2003</b>	21 229	4 697
<b>2004</b>	22 675	4 426
<b>2005</b>	22 560	4 061

Source : Statistique Canada, Statistiques des crimes, par infractions détaillées, données annuelles, 2006.

Près de la moitié des infractions pour trafic de drogues au Canada sont liées au cannabis (Statistique Canada, 2006). En 2005, le gouvernement canadien était en mesure d'en dénombrer 9 136 et de ce nombre, 1 927 provenaient du Québec; 28,3% de celles-ci (n=546) impliquaient des adolescents québécois. Quant à la cocaïne, elle représente, derrière le cannabis, la deuxième substance en importance pour les infractions décelées au pays. En 2005, 9 260 transgressions pour vente de cocaïne ont été signalées par les corps policiers canadiens et 1 043 d'entre elles ont été réalisées sur le territoire québécois

<sup>1</sup> Ces statistiques ne représentent pas l'ampleur réelle du trafic de drogues au pays, car elles proviennent des activités policières. La très grande majorité des transactions de substances psychoactives ne sont pas interceptées par les corps policiers.

(Statistique Canada, 2006). Le commerce de cette substance touche cependant peu les jeunes au Québec qui ont été impliqués dans 45 cas répertoriés (Statistique Canada, 2004). L'héroïne, elle, constitue une substance peu consommée auprès de la population canadienne (Santé Canada, 2005). En 2005, seulement 275 infractions pour vente d'héroïne ont été signalées au Canada, dont 35 au Québec, (Statistique Canada, 2006) et de ce nombre, seulement un jeune québécois a été accusé pour son implication dans ce marché. Pour ce qui est de l'ensemble des autres drogues illicites, 3 889 infractions ont été commises au Canada en 2005 et 1 056 ont eu lieu au Québec (Statistique Canada, 2006). Chez les jeunes en 2003, 76 arrestations ont été effectuées, relativement aux « autres drogues » au Québec (Statistique Canada, 2004). Il importe de préciser ici que la catégorisation des « autres drogues » implique principalement des nouvelles drogues de synthèse, telles que l'ecstasy et les méthamphétamines, très populaires chez les consommateurs.

Il est important de noter qu'une infime partie de l'activité totale de la vente de drogues est répertoriée par les différents corps policiers. Les statistiques officielles relativement à ce marché illicite s'avèrent ainsi des sous-représentations de la réalité. En dépit de cela, on constate que peu d'adolescents québécois se font arrêter pour leur participation dans la vente de substances psychotropes, comme il a été démontré ci-haut. Malgré les risques continus d'arrestation qui planent sur eux, certains s'y impliquent activement et ardemment (Statistique Canada, 2006).

### *1.1.3 La prévalence de la vente de drogues chez les jeunes*

La vente de drogues chez les jeunes constitue un phénomène social peu connu. Peu d'études scientifiques se sont penchées sur cette problématique. Celles d'Altschuler & Brounstein (1991) et Little & Steinberg (2006) sont des incontournables au sein de la littérature existante, étant donné la richesse d'informations qu'elles procurent sur cette thématique précise.

Altschuler & Brounstein (1991) ont mené une enquête auprès de 387 jeunes principalement âgés entre 15 et 18 ans. Près de 85% de ceux-ci avaient au moins 15 ans et demi au moment de l'étude et provenaient majoritairement d'écoles secondaires américaines. Un certain nombre (80) avaient été recrutés à travers des centres communautaires pour décrocheurs scolaires. Les résultats de l'étude avancent que 13% de ces jeunes se sont impliqués dans des activités de vente de drogues au cours de leur vie. Une étude de Stanton et Galbraith (1994, dans Centers & Weist, 1998) indique qu'un jeune sur 10 vivant en milieu urbain aurait été impliqué dans la vente de drogue, alors qu'une étude de Li & Feigelman, aussi effectuée en 1994, (dans Centers & Weist, 1998) montre que 9% des jeunes âgés entre 9 et 15 ans ont déjà participé d'une manière ou d'une autre à la vente de substances illicites. Ces deux dernières recherches affichent des taux de prévalence très similaires. Friedman & coll. (2003) ont rencontré en entrevue 363 jeunes âgés entre 18 et 24 ans, originaire de Brooklyn à New York. Avant l'âge de seize ans, 14% des gars et 5% des filles de leur échantillon s'étaient déjà investis dans le commerce de drogues. De manière globale, 25% des jeunes de leur échantillon ont vendu des drogues à un moment ou l'autre de leur vie.

Dans une récente étude effectuée auprès de 605 jeunes contrevenants de sexe masculin, âgés entre 14 et 20 ans de la région de Philadelphie, Little & Steinberg (2006) ont démontré que 53,7% de ceux-ci avaient déjà vendu du cannabis et que 46,4 % avaient déjà transigé d'autres drogues que du cannabis au cours de leur vie. Près de la moitié de leur échantillon (48,6%) rapportait avoir commercé des drogues au cours de l'année précédant l'entrevue.

Malgré ces résultats, il est tout de même possible d'affirmer que peu d'études de prévalence ont été menées, et répétées, et que les comparaisons entre celles-ci sont difficiles à établir. Aucune étude répertoriée n'a utilisé la même méthodologie, voire la même population, ce qui rend les comparaisons entre elles difficiles à concevoir. De plus, le développement d'une implication déviante est influencé par des facteurs psychosociaux, démographiques et sociologiques (Altschuler & Brounstein, 1991). Ce constat pose une difficulté à établir un parallèle entre les études qui utilisent une méthodologie

similaire mais s'effectuant dans des sociétés distinctes. La répétition d'une recherche, dans un même contexte social, serait ainsi souhaitable afin de mieux comprendre l'évolution exacte du phénomène.

Bien que les études de prévalence quant à l'implication des jeunes dans le commerce des drogues ne nous fournissent pas tous les éléments escomptés, on peut tout de même y puiser la matière nécessaire pour creuser l'expertise des connaissances à travers d'autres volets d'influence. Ainsi, l'élaboration des principaux facteurs de risque concernant l'implication des adolescents dans la vente de drogues permettra de mieux comprendre ce qui sous-tend le développement de ce comportement socialement déviant et potentiellement dangereux pour ces jeunes. Ces derniers ne s'impliquent pas sans motif dans ce type de marché. De manière générale, leur engagement est souvent signe d'une délinquance effervescente.

## **1.2 Les facteurs de risque quant à l'implication dans la vente de drogues**

Un comportement délinquant est généralement attribuable à plusieurs facteurs perturbateurs. Ainsi, la vente de drogues constitue un comportement marqué par plusieurs phénomènes que l'on pourrait qualifier de psychosociaux. Quelques auteurs (Altschuler & Brounstein, 1991; Centers & Weist, 1998; Little & Steinberg, 2006) ont scruté spécifiquement la formation d'un tel comportement chez les jeunes, alors que la majorité des études ont abordé la thématique plus superficiellement. Cependant, il demeure que peu d'études abordent directement les facteurs de risque qui influencent des individus à s'investir dans la vente de drogues; notamment les individus jeunes : «there is limited information published on the etiology of juvenile drug trafficking» (Centers & Weist, 1998, p.402).

Les quelques travaux portant sur le sujet dénotent toutefois quelques facteurs de risque spécifiques à la vente de drogues chez les adolescents : les facteurs d'ordre familiaux, le décrochage scolaire, la victimisation, la consommation de psychotropes, la délinquance et le nombre de crimes contre la personne (Altschuler & Brounstein, 1991; Centers &

Weist, 1998; Little & Steinberg, 2006). Les premières influences dans la vie d'un jeune émanent bien sûr de la famille et ce n'est peut-être pas surprenant que l'étude de Black et Ricardo (1994) dénote que le **niveau de communication entre les parents et les jeunes** marque ce comportement délinquant. Ainsi, leur étude menée sur des jeunes afro-américains atteste que ceux d'entre eux impliqués dans la vente avaient un plus faible niveau de communication avec leurs parents que ceux qui n'étaient pas impliqués. La relation parents-enfant façonne vraisemblablement le cheminement que prendra le jeune au cours de sa vie. L'encadrement ou le non-encadrement d'un enfant par ses parents constitue un autre facteur de risque quant à son implication dans la vente de drogues. Dans cet ordre d'idées, Little & Steinberg (2006) soutiennent qu'une **faible supervision parentale** représente un facteur de risque certain, alors que De Li, Prieu & Mackenzie (2000) allèguent que l'absence d'encadrement tutoriel établit un facteur de risque lié à un style de vie déviant. D'après Altschuler & Brounstein (1991), les jeunes qui déclarent des profits substantiels de la vente de drogues affirment jouir d'une faible supervision parentale. De son côté, Steinman (2005) postule que les jeunes habitant avec leurs deux parents sont moins nombreux à s'engager dans le commerce des drogues que ceux provenant d'un foyer où seulement la mère est présente. Les jeunes vivants au sein d'un autre type d'arrangement familial (vivre uniquement avec le père ou avec les grands-parents) présentent davantage de risques de s'impliquer dans la vente des drogues.

Outre l'ascendant familial, l'influence exercée par les pairs joue grandement sur l'implication des jeunes dans la vente de drogues (Li, Stanton, Black & Feigelman 1996; Little & Steinberg, 2006). A travers leur statut privilégié de vendeur, certains adolescents recherchent entre autres le respect social de la part de leurs amis. Le groupe d'amis constitue ainsi un autre facteur de risque quant à l'implication des jeunes dans le commerce des drogues (Altschuler & Brounstein, 1991). L'importance d'un tel facteur à l'adolescence est certainement primordial et concrétise souvent le vieil adage « qui s'assemble, se ressemble ». Effectivement, les jeunes décrocheurs scolaires ont plus de risques de s'associer à des jeunes délinquants et leurs amis dénotent aussi plus de risques de s'impliquer dans la délinquance que les camarades des adolescents qui poursuivent leur cheminement académique (Chavez, Oetting & Swaim, 1994). D'après ces mêmes



auteurs, le facteur le plus prédictif d'un comportement délinquant est le statut scolaire, à savoir si un jeune poursuit ou non ses études. Le lien entre l'implication dans la délinquance et le **décrochage scolaire** semble ainsi positif (Jarjoura, 1996). Drapela (2005) avance pour sa part que ce sont plutôt les problèmes de discipline scolaire et la consommation de drogues, avant le décrochage, qui semblent contribuer davantage à la formation d'une implication délinquante après l'abandon scolaire. Ce résultat reprend celui de Jarjoura (1993) qui avance que la relation décrochage-délinquance peut être expliquée par des facteurs comportementaux et démographiques liés au développement du jeune. Dans les faits, toujours selon le même auteur, lorsque comparé aux jeunes qui sont restés à l'école, ceux qui ont décroché démontrent un plus haut taux d'implication dans la vente de drogues et dans la perpétration de vols.

Il existe bien des facteurs qui façonnent la formation d'attitudes positives envers la vente de drogues dans l'établissement d'une carrière criminelle. En 2003, dans une étude sur le sujet, Friedman & coll. ont noté des distinctions importantes entre les hommes et les femmes. Ainsi, chez les jeunes hommes, avoir été la cible d'une discrimination raciale importante avant l'âge de seize ans représente une expérience propice au commerce des drogues. Chez les femmes, des attitudes plus favorables envers la vente de psychotropes seraient associées à des événements traumatisants dans leur jeunesse, tels que la sujétion à des abus physiques ou sexuels par une figure d'autorité, l'exposition à de la violence dans leur quartier d'origine ou à une forte discrimination raciale. Ces événements peuvent produire des traumatismes psychologiques qui prédisposent graduellement l'individu à développer une tolérance, voir même une acceptation, des comportements déviants. Hay & Evans (2006) ont également abordé la relation entre la victimisation et la délinquance. Bien que la **victimisation physique et/ou psychologique** est souvent perçue comme une conséquence de l'implication dans un mode de vie délinquant, elle s'avère également être une cause à une implication future dans la délinquance. Ce croisement entre la victimisation et la délinquance a également été étudié par Cuevas, Finkelhor, Turner & Ormrod (2007) par l'élaboration d'une typologie de jeunes victimes ayant subi des abus physiques et des menaces de la part d'adolescents et d'adultes. Toutes les jeunes victimes de leur étude se sont, à certains niveaux, livrées à des

implications délinquantes. Ceux ayant été le plus fortement victimes d'agressions (les bully-victims) présentaient les plus hauts niveaux de délinquance. On retrouve sensiblement la même logique avec Chang, Chen & Brownson (2003) qui affirmaient que les actes de victimisation répétés chez des jeunes jouaient un rôle important dans l'apparition de leurs premiers comportements délinquants.

La majorité des écrits sur la vente de drogues chez les jeunes portent également sur la **consommation de psychotropes** et tentent d'expliquer les liens entre les deux comportements. La relation entre la consommation et la vente semble être bi-directionnelle (Li, Stanton, Feigelman, Black & Romer, 1994), créant des explications contradictoires :

«In terms of the time course of drug selling and drug use, some studies have found drug dealing to be a predictor of drug use, while other studies have indicated that drug use precedes drug dealing» (Center & Weist, 1998, p.401).

Certaines de ces études avancent qu'une implication soutenue dans la vente incitera les jeunes à consommer les substances qu'ils transigent (Stanton, Feigelman & Ricardo, 1993; Li & coll., 1994 et 1998). Ainsi, dans l'étude de Li & coll. (1998), seulement 13% des jeunes, uniquement des consommateurs, se sont mis à vendre, comparativement à 67% des vendeurs qui se sont mis à consommer. D'après ces mêmes chercheurs, l'engagement d'un jeune dans la vente dispose ce dernier à des implications plus soutenues dans des activités reliées aux drogues, telle que la consommation.

D'autres études établissent que la consommation régulière de psychotropes, tant légaux qu'illégaux, constitue un facteur de risque quant à l'implication dans la vente (Goldstein, 1985; Altschuler & Brounstein, 1991; Brunelle, Cousineau & Brochu, 2000; Brochu, 2006). Ce constat rejoint les travaux de Goldstein (1985) à l'égard de sa conceptualisation du modèle tripartite<sup>2</sup>; plus particulièrement en ce qui concerne la théorie économico-compulsive. Selon cette hypothèse, le toxicomane, confronté à un besoin financier important afin de poursuivre sa consommation compulsive et dispendieuse, considérera la criminalité pour subvenir à ses dépenses.

«The compulsive need for expensive drugs leads to the accumulation of costs that considerably exceed the legitimate earnings of youths, leading them toward drug dealing, theft, robbery, or prostitution in order to acquire the money needed for their personal consumption habits» (Brunelle & coll., 2000, p.850).

Les revenus monétaires perçus à travers le commerce des drogues illicites semblent constituer une source financière facilement accessible aux individus en ayant déjà bénéficié : « Previous involvement in drug trafficking was the best predictor of subsequent drug trafficking » (Li & coll., 1996, p.483). Bien que cette affirmation fut écrite en 1996, Little & Steinberg (2006) reprennent sensiblement cette logique en faisant mention que les **revenus obtenus illégalement** par la vente de drogues agissent de deux manières : d'abord, comme renforçateur pour un maintien dans ce type d'activité illicite et enfin, de manière dissuasive pour une éventuelle réintégration des buts sociaux conventionnels. Cet éloignement des standards sociaux pour atteindre une certaine autonomie financière se traduit par un investissement dans la marginalité et dans la commission d'actes délinquants. Cette citation de Li & coll. (1996) reprenait sensiblement le même constat que celui qu'avaient établi Nagin & Paternoster en 1991 :

---

<sup>2</sup> Goldstein (1985) a élaboré un modèle tripartite de la relation entre la drogue et le crime. Le modèle psychopharmacologique avance que l'intoxication d'un individu par une substance psychotrope peut engendrer des réactions violentes et hostiles auprès du consommateur. Le modèle économico-compulsif prédit une relation linéaire entre la consommation des drogues illicites dispendieuses et les activités criminelles lucratives. La dépendance envers certaines substances engendre de forts besoins monétaires qui sont comblés à travers le crime. Le modèle systémique fait référence au milieu illicite où se transigent (approvisionnement et distribution) les drogues. L'implication d'un individu dans un tel milieu facilite son implication dans d'autres sphères criminelles afin de protéger le territoire de vente et de régler certains problèmes liés aux transactions.

« Prior involvement in illegal activity has a genuine behavioral impact on future involvement » (p.183). Les actes délinquants effectués dans le passé peuvent ainsi être considérés comme des facteurs de risque pour une implication future dans la délinquance. Il est ainsi possible de croire qu'un **contrevenant** sera davantage enclin à commettre d'autres actes illicites dans son future. Dans leur énumération des facteurs de risque incitant les jeunes à s'impliquer dans le commerce des drogues, Altschuler & Brounstein (1991) évoquent que **le nombre de crimes contre la personne** et contre la propriété, effectués dans la dernière année, et la propension à prendre des risques sont trois facteurs intimement liés à l'implication dans la vente de substances psychoactives. L'engagement dans ce type de marché présente un double effet quant à l'implication criminelle de l'individu. L'étude de De Li & coll. (2000) atteste que la vente de drogues a un effet renforçateur sur la commission des crimes violents puisqu'elle en engendre. Ces crimes se réfèrent au volet systémique du lien drogue-crime de Goldstein (1985). La violence employée dans ce type de marché est majoritairement utilisée comme moyen de résolution de conflit lorsque des transactions se dénouent mal et lorsque des méthodes moins coercitives pour régler les litiges ont échoué auparavant. Selon De Li & coll. (2000), la combinaison d'une implication dans la vente et dans la consommation de drogues augmente la propension à commettre des crimes violents. Cependant, la théorie de Le Blanc et Fréchette (1989) sur le développement de la conduite délinquante révèle que la commission de crimes divers est liée au cheminement individuel du délinquant. La commission de crimes contre la personne est non seulement une conséquence, mais un facteur de risque quant à l'implication dans la vente de drogues.

De manière globale, nombreux sont les facteurs qui influencent un adolescent à s'investir dans une activité illicite comme le commerce de drogues. On retiendra notamment l'importance de l'éducation parentale, l'influence des pairs, le décrochage scolaire, le degré de consommation de substances psychoactives, la victimisation, les revenus obtenus illégalement et l'implication criminelle.

De toute évidence, les facteurs de risque ne sont toutefois pas garants d'une incidence dans la criminalité ou dans le commerce de la drogue. L'individu en cause doit trouver

des incitations personnelles pour s'y commettre. La prochaine section de ce chapitre traitera donc des motivations pour une implication dans le commerce des substances psychoactives.

### 1.3 Les motivations à l'égard de la vente de substances psychoactives

De lourdes sanctions guettent les individus qui s'adonnent à la vente de drogues :

«Les consommateurs de cocaïne, de même que ceux qui sont impliqués dans le trafic de drogues, doivent composer avec l'éventualité de subir une arrestation, d'être traduits devant les tribunaux et, éventuellement, de se voir imposer une sentence de détention.» (Brochu & Parent, 2005, p.132)

Cette mise en garde semble avoir peu d'impact pour un certain nombre de personnes dont les motivations liées à cette activité lucrative outrepassent l'interdit. Contrairement aux facteurs de risque qui agissent de manière plus ou moins consciente dans l'élaboration d'une attitude et/ou d'un comportement, les motivations sont des élaborations conscientes dans l'esprit de l'individu qui vise un but précis. VanNostrand & Tewksbury (1999), en étudiant les motivations des trafiquants de drogues, mettent l'accent sur les suivantes : le besoin financier, la cupidité et le style de vie associé.

#### 1.3.1 *Le besoin financier*

Certaines personnes font de la criminalité leur gagne-pain, puisque manifestement, la vente de substances illicites leur procure de l'argent rapidement. La **motivation financière** serait donc la principale cause de l'implication dans la vente de drogues pour des individus vivant dans les quartiers défavorisés (Stanton & coll., 1993). Plusieurs d'entre eux travaillent ainsi à leur compte et gagnent davantage d'argent que les individus payés à l'heure ou à la semaine, au sein d'un marché légitime (Fairlie, 2002). Ces travailleurs autonomes qui vivent quelque peu en marge des standards sociaux typiques ont souvent la perception que le marché légitime du travail leur est inaccessible :

«given their educational and occupational histories, and their contacts with the criminal justice system, their opportunities for some semblance of a

profitable occupation were structurally limited. Drifting into drug dealing may have been a result of their adapting to a particular economic structure with few legitimate opportunities available to individuals with few marketable skills and little access to legitimate opportunities and subsequent material rewards» (Tunnell, 1993, p.364).

Les revenus issus de cette implication criminelle peuvent être utilisés de multiples manières. Pour les individus n'ayant que cette seule source financière, la vente doit donc combler tous les besoins de la vie quotidienne. Ce commerce peut également subvenir aux coûts liés à leur éventuelle dépendance sans compromettre les nécessités de la vie quotidienne (Brochu & Parent, 2005). Dans l'étude d'Altschuler & Brounstein (1991), 36% des jeunes affirment vendre de la drogue afin de pouvoir consommer. La vente de substances psychoactives est le moyen le plus utilisé par les jeunes de cette étude pour l'obtention de leurs psychotropes. Dans l'étude de Stanton & coll. (1993), certains jeunes s'adonnaient au commerce des drogues illicites afin d'aider leurs parents à défrayer les coûts engendrés par le système familial. Certains autres vendeurs s'impliquent dans cette activité pour financer leur propre consommation. L'implication dans la vente de drogues illicites permet aux consommateurs l'obtention d'argent pour leur consommation personnelle, une réduction de leurs dépenses pour l'achat de leurs drogues et une facilité d'accès aux substances (Brochu & Parent, 2005).

### *1.3.2 La cupidité*

La seconde motivation exprimée par VanNostrand et Tewksbury (1999) est la **cupidité**. Certains revendeurs ne sont attirés que par l'argent, les possessions matérielles et le luxe. Stanton & coll. (1993) et Li & coll. (1996) avancent que les jeunes qui vendent des drogues identifient la recherche d'une abondance en biens matériels comme l'un des principaux facteurs de leur implication dans ce type de marché.

Une majorité des individus adultes motivés par le sentiment de cupidité dans leurs activités illicites possèdent un emploi ou une entreprise légitime, souvent déjà très profitable d'ailleurs. Le maintien de leurs activités légitimes se veut une manière de protection en cas d'arrestation ou simplement une façade pour couvrir leurs activités de

vente de drogues (VanNostrand & Tewksbury, 1999). La vente de stupéfiants devient donc, pour ces individus, une activité difficile à abandonner, car elle leur fournit un excédent financier facile et rapide qui améliore leur qualité de vie.

### *1.3.3 Le style de vie*

Enfin, toujours selon VanNostrand et Tewksbury (1999), certaines personnes s'impliquent dans la vente de drogues illicites pour le mode de vie qui y est associé. Ce mode est décrit comme étant gratifiant car il confère un sentiment de puissance, d'importance, de popularité sociale, de respect, de notoriété et de reconnaissance pour ceux qui s'y impliquent activement. Il est également à la base d'une augmentation de l'estime personnelle (Denton & O'Malley, 2001).

Les jeunes trafiquants de l'étude de Stanton & coll. (1993) affirment vendre des drogues pour l'obtention de biens matériels, mais également pour le sentiment gratifiant que cette criminalité leur apporte. Ainsi, leur implication dans ce marché leur procure le sentiment d'être admirés par leurs pairs, ce qui constitue un renforçateur dans la poursuite de leurs activités illicites. Dans l'étude de Steinman (2005), les jeunes qui vendent affirment être en mesure de se faire des amis facilement. Li & coll. (1996) arrivent à la même conclusion quant aux motivations des jeunes face à leur participation dans le commerce des drogues. Cette activité leur confère un statut social ainsi qu'un moyen de rehausser leur estime d'eux-même :

«Some youths perceived that drug dealing allows one to 'fit in' with peers...the drug culture provided a sense of belonging to something special.»  
(Stanton, Feigelman & Ricardo, 1993, p.273).

Également, pour plusieurs, le statut social qu'ils occupent à travers la vente de drogues serait difficilement atteignable de manière légitime. Les emplois traditionnels ne donnent pas accès aussi facilement au luxe et à la liberté qu'offre la criminalité. De plus, la vente de drogues avantage souvent l'individu opérant à son propre compte en lui permettant d'avoir des conditions de travail avantageuses. Ainsi, ces délinquants décident souvent de leur horaire de travail (jours et heures) et jouissent ainsi d'une grande liberté quant au

déroulement de leurs opérations (Fairlie, 2002). Il devient alors évident que les retombées, tant matérielles que psychologiques et sociales, renforcent l'idée, chez ces gens, qu'aucun autre moyen d'atteindre une telle prospérité n'est envisageable.

Que ce soit un choix de vie ou une activité temporaire, plusieurs motivations poussent les individus à s'investir dans la vente de drogues illicites. Bien que peu d'études aient été effectuées auprès des adolescents, il semblerait que la vente de stupéfiants comble trois aspects distincts chez les jeunes : le commerce des substances psychoactives procure l'argent nécessaire à l'achat des psychotropes pour leur consommation; elle procure l'argent nécessaire pour l'achat de biens matériels et elle procure un statut social, basé sur le respect et l'admiration des autres jeunes à leur égard. De manière générale, cette forme de criminalité favorise les contacts nombreux et plusieurs occasions de diversifier les activités criminelles, un niveau de vie difficilement atteignable à travers des emplois légitimes, une accessibilité accrue aux drogues illicites et une meilleure perception de l'estime personnelle.

En rétrospective, plusieurs facteurs déterminent l'implication dans le vente de drogues chez les jeunes : la supervision des parents et le type de contacts qu'ils entretiennent avec leur enfant; le décrochage scolaire; la victimisation physique et/ou psychologique; le degré de consommation de drogues; la personnalité des adolescents et leur contexte de vie; les revenus obtenus de manière illégitime; la délinquance passée et actuelle; le nombre de crimes effectués contre la personne; les perceptions quant à la vente de drogues et les motivations à s'engager dans ce type de marché. L'interaction de ces éléments détermine souvent le degré d'implication des mineurs dans le commerce de la drogue. Conséquemment, plusieurs types de vendeurs de drogues surgiront de ce noyau social complexe.

#### **1.4 Les types de vendeurs dans le commerce de la drogue**

Le rôle qu'un individu occupera dans le secteur de la vente de drogues peut fortement être conséquent de ses motivations personnelles à s'investir dans cette activité. L'individu



visant à rehausser son statut social et accéder à un mode de vie gratifiant optera davantage pour un rôle où sa personne sera mise en valeur. Contrairement à cela, l'individu qui s'investit dans la vente pour financer sa propre consommation se contentera d'un rôle quelconque, en autant qu'il puisse atteindre ses objectifs financiers. L'élaboration d'une typologie de vendeurs de substances psychotropes permet la différenciation des implications dans ce type de marché. Les typologies de vendeurs permettent donc de comprendre les liens qui unissent l'individu aux substances qu'il vend et à son 'modus operandi'. Toutefois, peu d'articles se penchent sur la classification des vendeurs de drogues.

Caulkins, Johnson, Taylor, & Taylor (1999) ont élaboré une classification des vendeurs, basée sur les profits que ceux-ci engendraient par leurs activités illicites. Des entrevues auprès de 300 vendeurs de New York ont permis de créer une classification hiérarchisée de quatre types de vendeurs. Au sommet de leur pyramide se trouvent les entrepreneurs. Ceux-ci sont décrits comme étant les propriétaires de la drogue qu'ils transigent. Ils travaillent donc à leur compte et sont ceux qui retirent le plus de profit de ce marché. Ensuite se trouvent les vendeurs indépendants d'expédition (independent consignment sellers). Ceux-ci empruntent la drogue qu'ils vendent à un entrepreneur afin de le rembourser, une fois la marchandise écoulee. Nous retrouvons également les vendeurs d'expédition. Ceux-ci, contrairement aux indépendants, font parti d'une organisation et mènent davantage leurs activités dans des endroits fixes, tel un bar. Ils font face à moins de risques d'arrestation, de vol ou d'attaque que les autres types de vendeurs énumérés dans cette étude, étant protégés par un réseau d'individus à l'intérieur de l'endroit où ils opèrent. Finalement, nous retrouvons au bas de la pyramide les vendeurs rétribués à l'heure. Ceux-ci travaillent majoritairement à des endroits fixes et sont recrutés par une organisation pour leurs services, sans nécessairement en faire parti.

Une seconde classification, élaborée par Korf, Brochu, Annemieke, Harrison & Erickson (2006), rejoint davantage les intérêts de la présente étude. Ils ont mené leur recherche auprès de 764 jeunes âgés entre 14 et 17 ans et ont élaboré une classification de trois types de vendeurs en lien direct avec les substances vendues. On y retrouve donc les

vendeurs de cannabis, les vendeurs de drogues festives et les vendeurs de rue. La très grande majorité des jeunes vendeurs sont de sexe masculin et opèrent davantage en compagnonnage. Les vendeurs de cannabis récoltent moins de profits monétaires que les vendeurs de drogues festives et les vendeurs de rue. Près de la moitié d'entre eux ne font pas plus de 200 CAD/EUR/USD. Ils transigent en moyenne 41 fois par semaine et majoritairement avec des gens qu'ils connaissent, œuvrant soit pour quelqu'un d'autre ou pour leur propre compte. Peu d'entre eux (près de 10%) se sont fait arrêter et/ou incarcérer dans la dernière année pour avoir vendu des drogues. Certains offrent également des hallucinogènes et de la cocaïne.

Pour leur part, les vendeurs de drogues festives engendrent des profits hebdomadaires non-négligeables, se situant autour de 500 CAD/EUR/USD. Ce salaire important est le fruit d'environ 183 transactions en une semaine. Cependant, dans certains cas, ils reçoivent d'autres drogues comme mode de paiement. Les principales drogues transigées sont les hallucinogènes, la cocaïne et les amphétamines, ainsi que le cannabis et le crack. Ces jeunes vendeurs travaillent davantage en collaboration avec d'autres individus que les vendeurs de cannabis et les vendeurs de rue qui œuvrent davantage seuls. Cependant, les risques associés à ce type de vente sont nombreux. Plus de la moitié des vendeurs de drogues festives ont été arrêtés ou emprisonnés dans la dernière année pour leurs activités reliées au commerce de drogues. La violence semble ainsi omniprésente dans ce type de marché car près de la moitié de ces vendeurs ont été victimes d'agressions et blessures. En revanche, ces vendeurs ont, dans une proportion de plus de 80%, blessé ou attaqué quelqu'un. Conséquemment, les vendeurs de drogues festives affirment, dans une proportion de 82,6% porter ou utiliser une arme lorsqu'ils transigent.

Le commerce de rue procure autant de profits que celui des drogues festives quoique les premiers acceptent moins souvent d'être rémunérés en marchandise. Ils font en moyenne 226 transactions par semaine, et sont à ce point de vue les vendeurs les plus occupés. Le tiers de leurs transactions, majoritairement du crack, du cannabis, de la cocaïne et de l'héroïne, se fait auprès d'inconnus. Cependant, leurs ventes de cannabis sont moindres que les deux autres types de vendeurs. Ces vendeurs de rue sont souvent la cible

d'arrestations, tout comme les vendeurs de drogues festives. Près de la moitié d'entre eux ont été arrêtés ou incarcérés dans la dernière année précédant l'étude de Korf & coll. (2006). Ils portent majoritairement une arme sur eux lorsqu'ils travaillent.

On constate donc qu'une typologie de vendeurs peut comporter plusieurs catégories distinctes, selon les variables utilisées. L'étude de Caulkins & coll. (1999) focalisait sur les profits engendrés par la vente pour la classification, alors que celle de Korf & coll. (2006) axait davantage sur les substances vendues. Afin de mieux comprendre le cheminement délinquant que parcourent les jeunes diversement impliqués dans la criminalité en relation avec leurs motivations et leurs facteurs de risque à l'égard de la vente de drogues, la section suivante traitera du développement de la conduite délinquante. Cette dernière partie du chapitre précisera le rôle des facteurs de risque dans le développement d'un comportement antisocial chez un adolescent.

### **1.5 Le développement de la conduite délinquante**

Plusieurs facteurs concourent à l'implication d'un individu dans la vente de drogues ou dans tout autre comportement délinquant. La délinquance n'est pas le fruit d'un hasard soudain, mais est imputable à des causes développementales spécifiques. Pour comprendre et expliquer le phénomène du développement de la délinquance, Le Blanc & Fréchette (1989) ont élaboré un modèle conceptuel de l'activité criminelle chez les jeunes qu'ils ont intitulé «développement de la conduite délinquante». Cette théorie a pour but de démontrer que l'agir délinquant des criminels accomplis suit une logique développementale qui débute tôt dans la vie d'un jeune pour se poursuivre à l'âge adulte. La théorie du développement de la conduite délinquante s'attarde aux processus sous-jacents à la conduite criminelle, en proposant une série de stades successifs pour expliquer le tout.

L'enchaînement successif des délits chez les jeunes trace leur trajectoire délinquante. Le phénomène prend ainsi forme par la perpétration de petits méfaits sociaux, pour

tranquillement s'amplifier et s'aggraver. Ainsi, plus les jeunes cheminent dans leur vie délinquante, plus leur petite criminalité devient variée, prolifique et durable, comme le mentionnent Altschuler & Brounstein (1991, p.600) :

«Those who had only used drugs were more likely to have committed crime than the drug-free group; the delinquency rate for those who had only sold drugs was considerably higher. Moreover, youths who used and sold drugs were more like their seller only counterparts when it came to likelihood of committing crime. In essence, involvement in trafficking and not drug use seems key to the commission of crimes against persons».

Le premier stade de cette théorie est l'activation qui décrit l'émergence du mode de développement des activités criminelles. Généralement, ce stade apparaît vers la fin de l'enfance ou lors de la période pré-pubaire et est causé par une accumulation de facteurs de risque qui contribuent à l'éveil délinquant du jeune (Brunelle, Cousineau & Brochu, 2002). La curiosité, le plaisir, l'identification aux valeurs familiales et l'appartenance à un groupe de pairs sont des facteurs contribuant au développement déviant des jeunes, particulièrement aux premières consommations de substances psychoactives. (Brunelle, Cousineau & Brochu, 2005). Ainsi, des enfants au potentiel délinquant probable s'adonnent à leurs premiers méfaits sociaux : «In the playgrounds and streets, children as young as 8 or 9 were recruited to run or sell drugs» (Stanton, Feigelman & Ricardo 1993, p.272). Les enfants qui se livrent à une criminalité de ce genre sont généralement pris en charge par des jeunes plus âgés ou par des adultes, qui les initient ainsi à un mode de vie délinquant. Dans la lignée de ces dernières observations, Li & coll. (1996) notent que la vente de drogues, particulièrement la livraison de colis, semble impliquer des adolescents plus jeunes qui risquent moins d'encourir des sanctions pénales sévères. Leur mode de vie et leur situation sociale précaire les rend vulnérables alors que cette activité criminelle leur donne la chance de gagner l'argent qu'ils pourraient difficilement trouver ailleurs. L'étude de ce stade se fait donc en regard de l'abondance des crimes commis par le jeune, de la durabilité de ceux-ci, ainsi que de leur diversité. La délinquance naît de la sommation de ces trois derniers facteurs. Cependant, des actes délinquants «isolés» peuvent toujours survenir sans qu'il n'y ait eu pour autant une série de crimes/méfaits

effectués dans le passé. Ces cas isolés n'aboutissent pas nécessairement au développement d'une délinquance «chronique».

Le deuxième stade de la théorie de Le Blanc & Fréchette (1989) est l'aggravation. Ce stade suggère qu'une séquence d'apparition de crimes, relative à la majorité des jeunes adolescents dont la délinquance est effervescente, prend forme. Ainsi, plus les jeunes vieillissent, plus ils commettent des actes illicites répréhensibles en matière de gravité : «Youths' cumulative experience in high risk contexts is explicitly linked with their increasing alienation from conventional goals» (Little & Steinberg, 2006, p.378). Le stade de l'aggravation se base donc sur les actes délinquants en les classifiant et en les ordonnant dans le temps, allant du vandalisme aux voies de faits graves, et sur les individus, en illustrant leur progression à travers ces différents stades d'activité délinquante. A titre d'exemple, De Li, Priu & MacKenzie (2000) avancent que la consommation de drogues et le comportement criminel sont des activités interreliées, même si elles sont différentes. Le lien entre ces deux activités se résume par des ressemblances cognitives et comportementales chez l'individu qui s'y implique. Altschuler & Brounstein, (1991) abondent dans le même sens en démontrant que près de 46% des jeunes de leur étude commettaient des actes délinquants, avant que ne débute leur consommation de substances psychoactives. Les auteurs affirment que plus les jeunes sont impliqués dans le domaine de la drogue, plus la fréquence de leurs crimes augmente. Cependant, cette réalité ne se généralise pas à l'ensemble des jeunes qui consomment. Bien qu'il y ait de forts liens entre les deux comportements, il est important de souligner que les trajectoires individuelles liées à la consommation de drogues et à la délinquance suivent des parcours relatifs différents et que cette relation n'est pas nécessairement causale et/ou bidirectionnelle :

«Bref, au stade d'initiation à la consommation de drogues, la délinquance et la consommation représentent toutes deux activités effectuées pour répondre aux besoins d'affiliation et d'alliance entre jeunes éprouvant les mêmes difficultés et partageant les mêmes angoisses existentielles. Ces activités permettent parfois de se trouver une identité, de satisfaire son besoin d'appartenance et de se procurer un style de vie haut en sensations. A cette phase du parcours de consommation, on peut envisager une association

spatio-temporelle entre les deux comportements sans qu'il y ait de relations entre eux. On pourrait conclure dans cette optique, qu'il s'agit de la cooccurrence de deux comportements faisant partie d'un même style de vie en développement». (Brochu & Parent, 2005, p.171)

Dans leur étude portant sur la consommation de drogues et les comportements déviants, Brunelle & coll. (2005) rapportent que l'affiliation d'un jeune ayant une faible estime personnelle à un groupe de pairs, la recherche de plaisir et la consommation de psychotropes constituent des éléments qui contribuent au maintien et à l'aggravation de la déviance. On peut donc avancer, selon la théorie du développement de la délinquance, que l'investissement d'un jeune délinquant dans la consommation de drogues constitue un risque de s'impliquer dans des méfaits sociaux plus graves dans un avenir rapproché.

Toujours selon cette logique d'escalade dans un mode de vie criminel, Altschuler & Brounstein (1991) distinguent les types de délits selon l'implication des jeunes dans la vente de drogues. Ceux qui sont fortement impliqués dans ce commerce ont significativement davantage porté une arme, menacé quelqu'un et commis un vol, comparativement aux non-vendeurs. Les jeunes qui présentent une faible implication dans la vente de psychotropes ont, entre autres, davantage utilisé un véhicule illégalement et commis des actes de vandalisme que les non-vendeurs. Cette distinction démontre bien que les jeunes qui commettent des activités criminelles à gravité croissante s'impliquent également dans d'autres délits/méfaits également plus graves. Il est toutefois rare que des jeunes s'adonnent uniquement à une sorte de délit; la plupart en effectuent différents types.

Denton & O'Malley (2001) notent que les femmes de leur étude ont majoritairement débuté leur cheminement par la consommation de drogues avant de se retrouver « subordonnées » à un vendeur masculin. Elles ont ensuite gravi l'échelle criminelle en s'impliquant activement dans la vente de substances psychoactives et la commission de crimes contre la propriété. Les auteurs affirment également que plus les femmes étaient impliquées dans le commerce des psychotropes, plus leur nombre de crimes lucratifs devenaient élevés, encourageant ainsi une tendance à l'escalade. Le même constat se

révèle dans l'étude de Marsh (2002) qui s'est penchée sur la trajectoire de consommation de cocaïne chez des femmes contrevenantes. Plus les femmes de cette étude s'impliquaient dans leur consommation personnelle de cocaïne, plus elles se tournaient vers une criminalité lucrative pour défrayer les coûts élevés de leur consommation, ce qui rejoint le phénomène observé chez les hommes.

Enfin, le modèle théorique de Le Blanc & Fréchette (1989) aborde le processus final de la carrière délinquante, le désistement. Ce dernier stade marque le cheminement progressif mettant fin à la carrière délinquante de l'individu. Ce stade prend généralement forme à l'âge adulte.

«In the United States, drug selling, especially cannabis sales, is a part time occupation for many young persons, and is often given up as other adult roles are assumed» (Friedman & coll., 2003, p.262).

En rétrospective, le modèle théorique de Le Blanc & Fréchette (1989), concernant le développement de la conduite délinquante, démontre que la délinquance chronique n'est pas issue d'un hasard soudain. Celle-ci prend forme à un jeune âge et peut s'aggraver pour ainsi atteindre de nouveaux sommets en matière de gravité. L'implication d'un jeune dans le domaine de la drogue lui offre les opportunités et les contacts favorisant davantage son impact dans la criminalité, tel que décrit par Hagan & McCarthy (1997 dans Noël & Morselli, 2005) à travers leurs concepts d'intégration criminelle et de capital criminel. La vente de drogues illicites en est un bon exemple. Ainsi, il est intéressant d'approfondir la dynamique à la base du développement de ce type de criminalité. Suivant la logique du modèle théorique de Le Blanc & Fréchette (1989) des comportements ou facteurs de risque seraient à la base de l'investissement des jeunes dans ce type de criminalité. La connaissance de ces facteurs facilitera la compréhension des degrés d'investissement des jeunes dans la vente de substances psychoactives, sachant que chaque jeune s'implique à sa manière dans ce type de marché illicite.

## 1.6 Problématique

Tel que démontré par Le Blanc & Fréchette (1989), le développement d'une conduite délinquante chez un adolescent prend racine à travers une succession d'événements et de facteurs de risque qui influencent son parcours de vie. Dans l'espoir de freiner toute ascension délinquante, une multitude de campagnes préventives offrent des alternatives à ces problématiques sociales pour les individus à risque. Cependant, quelques-unes de ces problématiques demeurent ignorées, tel quel la vente de drogues. La raison principale de ce manquement est fort simple : les dispositions entourant la vente de drogues chez les jeunes demeurent inconnues au Québec.

Un nombre très restreint d'études québécoises portent sur le phénomène de la vente de drogues. La majorité des recherches répertoriées concernent la consommation de drogues des adolescents et explorent cette thématique sous une multitude d'angles. De plus, les rares écrits scientifiques visant la vente de drogues des jeunes proviennent des États-Unis et leurs résultats sont loin d'être généralisables à la réalité québécoise. Plusieurs facteurs psycho-sociaux différencient les jeunes américains des adolescents québécois quant au développement des comportements déviants relatifs aux drogues (Altschuler & Brounstein, 1991), tels que les perceptions face aux substances psychoactives, les risques législatifs liés à la possession simple de drogues, ou encore, l'effet des différentes campagnes préventives/répressives dans le domaine de la délinquance. Les connaissances à l'égard de cette problématique sociale demeurent donc vagues et nébuleuses.

Une meilleure connaissance des facteurs psycho-sociaux qui sous-tendent les différents degrés d'implication des jeunes dans le commerce de la drogue est donc de mise. Il est ainsi intéressant, voire même impérieux, de chercher à identifier les caractéristiques singulières des jeunes vendeurs de drogues au Québec. En effet, l'utilité première de la recherche scientifique est de fournir des pistes d'intervention solides aux divers milieux de pratique de réhabilitation et de prévention. De plus, on ne dispose d'aucunes données concernant les différents facteurs de risque qui sous-tendent des implications variées dans le commerce de la vente de drogues illicites chez les jeunes québécois.



La présente étude se veut donc innovatrice dans le sens où elle apportera des connaissances nouvelles sur une thématique peu explorée par la communauté scientifique québécoise. Elle vise, comme premier objectif, à identifier les différents niveaux d'implication des jeunes dans la vente des drogues. En second lieu, il sera question d'identifier les facteurs de risque qui différencient ces niveaux d'implication. Finalement, comme troisième et dernier objectif, des analyses distingueront les facteurs prédictifs instigateurs de l'implication des jeunes pour chacun des niveaux.

**Chapitre 2**  
**Méthodologie**

Ce chapitre a pour but de décrire les moyens utilisés pour vérifier les trois objectifs de recherche décrits à la fin du premier chapitre. Une approche quantitative a été privilégiée pour mieux identifier les différents types de jeunes vendeurs de drogues illicites. De manière générale, ce chapitre abordera la démarche méthodologique utilisée, soit : la procédure de recrutement des jeunes, l'entrevue, l'échantillon, les analyses statistiques employées et les limites de la recherche.

## **2.1 La démarche méthodologique**

L'ensemble des données utilisées dans ce mémoire de maîtrise proviennent de l'étude DAVI (Drugs, Alcohol and Violence International) qui avait pour but d'élucider davantage les liens entre la violence et les substances psychotropes auprès d'une population de jeunes âgés entre 13 et 18 ans. Des entrevues avaient été menées auprès d'étudiants, de décrocheurs scolaires et de jeunes contrevenants, issus des villes d'Amsterdam, de Philadelphie, de Toronto et de Montréal. Les données de ce projet permettent la poursuite d'études connexes à la thématique des drogues, tel que ce mémoire de maîtrise.

### *2.1.1 Procédure de recrutement*

Les adolescents recrutés proviennent de deux groupes distincts. Un premier est formé de jeunes qui ont été condamnés pour la commission d'un acte criminel en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants<sup>3</sup>, entre les mois de novembre 2002 et d'octobre 2003. Le second est composé de jeunes qui ont quitté la vie académique et qui sont définis comme étant des décrocheurs scolaires, n'ayant pas terminés leurs études secondaires. Le choix de ces deux groupes s'est basé à partir de l'hypothèse que ces jeunes étaient plus à risque d'être impliqué dans la vente de drogues, en raison de leur passé judiciaire et de leur statut social.

---

<sup>3</sup> Au moment où le recrutement des jeunes a été effectué, la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents n'était pas encore en vigueur. Elle a été mise en fonction le 1<sup>er</sup> avril 2003.

Le recrutement des jeunes contrevenants s'est fait par l'entremise des Centres jeunesse de Montréal, de Laval, des Laurentides et de la Montérégie où les jeunes purgeaient leur sentence. Ces adolescents, de langue française et anglaise, pouvaient provenir de tous les types d'encadrement régis par la loi (milieux fermés, milieux ouverts continus et discontinus, détentions provisoires et mesures de rechange), tant qu'ils étaient âgés entre 13 et 18 ans<sup>4</sup>. De manière plus spécifique, ce sont des délégués jeunesse qui ont sollicité les jeunes en détention afin qu'ils participent à l'étude. Les délégués se sont assurés de bien faire comprendre les objectifs de l'étude, les consignes générales des chercheurs, les implications et intérêts pour les jeunes d'y participer, tout en les assurant des normes éthiques de base quant à la recherche scientifique, relatives à la confidentialité et à l'anonymat. Les jeunes intéressés à participer à la recherche ont été rencontrés en entrevue par un auxiliaire de recherche. L'auxiliaire s'est chargée de présenter à nouveau les objectifs et consignes de l'étude, les règles d'éthique quant à ce type d'exercice et le formulaire de consentement. L'auxiliaire s'est ensuite assuré, par l'entremise de questions, de vérifier que l'accord de participer à l'étude provenait du consentement libre des jeunes. Suite à cela, ils ont pu signer le formulaire de consentement et débiter l'entrevue.

Le groupe des décrocheurs scolaires fut approché par l'entremise d'organismes communautaires. Les coordonnateurs des établissements ont d'abord été contactés par voie téléphonique. Les organismes acceptant de participer à la recherche ont ensuite reçu par télécopieur une lettre d'introduction expliquant en détails les bases et objectifs de la recherche et quelques questions issues du formulaire à titre d'exemple. Des rendez-vous ont ensuite été donnés par les auxiliaires de recherche aux jeunes désirant contribuer à l'étude. De manière générale, les entrevues se déroulaient dans les locaux des organismes communautaires. Les jeunes de ce groupe-ci avaient tous entre 14 et 18 ans.

Les organismes communautaires contribuant à l'étude proviennent de Montréal, Laval, Longueuil et Québec. Ces organismes viennent en aide aux jeunes ayant plusieurs difficultés. Plus particulièrement, certains organismes s'occupent des jeunes de la rue,

---

<sup>4</sup> Il est à noter qu'un jeune de 19 ans a complété le questionnaire puisqu'il avait 18 ans au moment où il a consenti à participer à l'étude

d'autres de leur réinsertion sociale, tandis que d'autres portent le nom de «maison des jeunes» et forment un lieu de rencontre pour les adolescents.

### *2.1.2 L'entrevue*

Les données ont été recueillies par l'intermédiaire d'une entrevue structurée. La durée de l'entrevue a varié entre 45 et 90 minutes. Le questionnaire ayant servi à diriger l'entrevue comporte 168 questions dont la grande majorité est de type fermées. Ce questionnaire vise la connaissance d'un ensemble de onze sphères psycho-sociales différentes : 1) des données sociodémographiques; 2) les activités scolaires du jeune; 3) l'implication à des activités sportives ou de loisirs; 4) les relations avec la famille et les amis; 5) le quartier de vie de l'adolescent; 6) la consommation d'alcool et de drogues à vie, dans la dernière année et dans le dernier mois; 7) les actes de violence posés par le mineur ou dont il a été victime; 8) les actes de violence en lien avec la consommation de psychotropes; 9) la connaissance du jeune quant au marché de la drogue; 10) la connaissance de l'adolescent quant au port d'arme; 11) l'état de santé mentale et physique actuelle et passée du mineur. L'entrevue se conclue par deux questions ouvertes demandant aux jeunes : 1) de faire état des problèmes les plus importants que les adolescents rencontrent de nos jours; 2) d'énumérer les forces des adolescents.

## **2.2 L'échantillon**

La portrait de l'échantillon se fera à partir d'analyses univariées en présentant les variables descriptives les plus susceptibles de dresser le meilleur portrait possible de la réalité sociodémographique et criminelle des mineurs mis en cause dans cette étude afin de cerner le plus justement leur portrait en tant que jeunes vendeurs de drogues. Il est important de signaler que tous les jeunes ayant admis avoir transigé au moins une fois une drogue prohibée, lors des entrevues pour cette étude, tombent sous cette dénomination.

L'échantillon est constitué de 227 participants de sexe masculin et féminin, provenant de plusieurs régions du Québec : Montréal, Laval, Montérégie, Laurentides, Québec. De ce nombre, 157 (69,1%) ont été jugés en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents et portent l'appellation de «jeunes contrevenants». Le reste de l'échantillon est composé de 70 (30,9%) décrocheurs scolaires. Une majorité de garçons forment l'échantillon (81,9% contre 18,1% de filles). La moyenne d'âge du groupe se situe à 16 ans. Tous les jeunes interrogés avaient entre 13 ans et 19 ans au moment de l'entrevue (tableau III).

**Tableau III**

**Répartition des jeunes vendeurs selon leur âge et leur groupe d'appartenance**

Age	Contrevenants				Décrocheurs scolaires				Total	
	Garçons		Filles		Garçons		Filles		%	N
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
13	0	0	0,4	1	0	0	0	0	0,4	1
14	0,4	1	2,2	5	2,6	6	0	0	5,2	12
15	4	9	2,2	5	3,6	8	1,7	4	11,5	26
16	14,1	32	4,3	10	4	9	0,9	2	23,3	53
17	27,3	62	1,7	4	6,7	15	2,2	5	37,9	86
18	11	25	0,9	2	8,1	18	1,3	3	21,3	48
19	0,4	1	0	0	0	0	0	0	0,4	1
<b>Total</b>	<b>57,2</b>	<b>130</b>	<b>11,7</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>56</b>	<b>6,1</b>	<b>14</b>	<b>100,0</b>	<b>227</b>

Bien que la majorité des adolescents de l'échantillon soient âgés entre 16 ans et 18 ans (82,5%; les jeunes de 16 ans représentent 23,3%, ceux de 17 ans 37,9% et ceux de 18 ans 21,3%), plusieurs d'entre eux complètent le premier cycle du secondaire (18,8% en secondaire 1; 24,1% en secondaire 2 et 25,9% en secondaire 3). Les adolescents se situant dans cet intervalle scolaire représentent 68,8% de l'échantillon de l'étude (voir tableau IV). Il est évident que la majorité des jeunes de cet échantillon présentent un retard académique important.

**Tableau IV**  
**Répartition des jeunes selon leur niveau académique**

Niveau académique	Total (n=227)	
	%	N
Secondaire 1	18,8	43
Secondaire 2	24,1	55
Secondaire 3	25,9	59
Secondaire 4	14,3	33
Secondaire 5	7,3	17
Cheminement particulier	3,5	8
Autre	6,1	12

La majorité des jeunes de l'échantillon sont nés au Canada (81,8%; 186 jeunes). Ils sont pour la plupart de race blanche (69,1%; 157 jeunes), mais un nombre non négligeable de jeunes sont de race noire (14,6%; 33 jeunes), de race mixte (13,0 %; 30 jeunes), alors qu'un faible pourcentage s'identifie à un autre groupe racial (3,3%; 7 jeunes).

Au niveau de la langue parlée, le français est davantage utilisé, auprès des jeunes contrevenants, à la maison (76,7%) et avec les amis (80,3%). Le même constat est observable chez les décrocheurs scolaires. Ils parlent également davantage le français à la maison (74,1%) et avec leurs amis (84,9%).

La consommation de substances psychoactives constitue un phénomène très présent parmi ces jeunes. Ainsi, 70,9% de l'échantillon affirme consommer de la marijuana sur une base quotidienne ou quasi-quotidienne à raison d'une à plusieurs fois par jour et 15,2% des jeunes disent boire de l'alcool quotidiennement. Seulement près de 15,2% du groupe déclare ne pas avoir consommé d'alcool au cours des 30 jours précédant l'entrevue. Au niveau des stimulants du système nerveux, la cocaïne est consommée de manière plus répétitive que les amphétamines; 16,4% des jeunes qui en consomment le font plus d'une fois par jour contre 5,7% pour les amphétamines et 8,4% pour le crack. De manière générale, la cocaïne et les amphétamines demeurent plus populaires que le

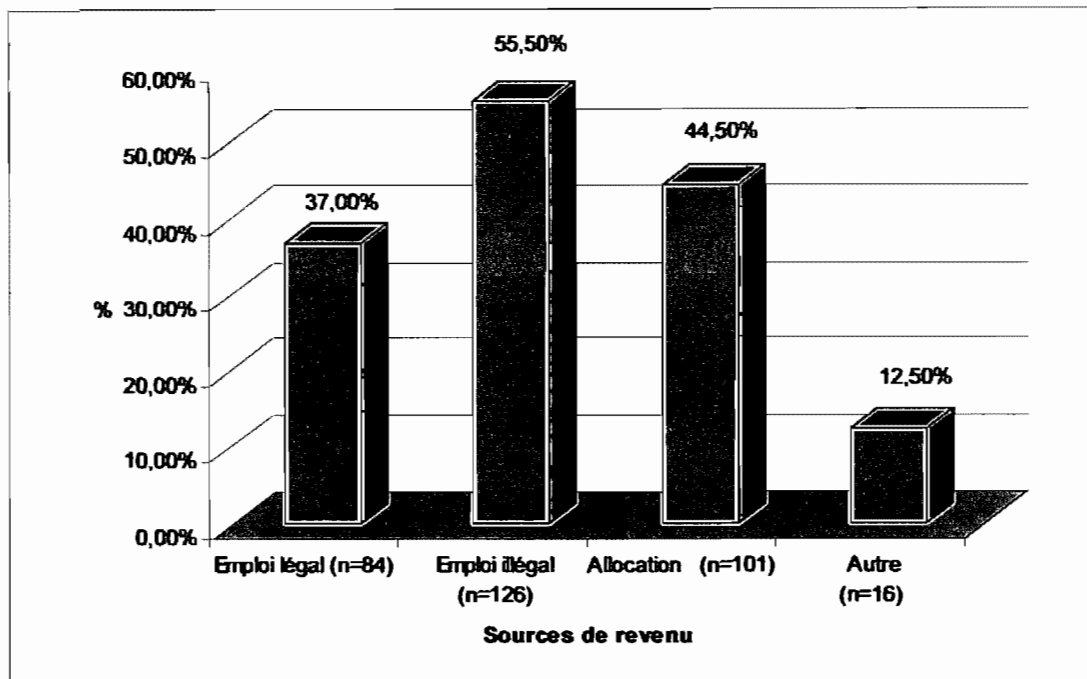
crack en raison de leur plus grand nombre d'utilisateurs. La consommation d'héroïne demeure un phénomène rare (tableau V).

**Tableau V**  
**Fréquence de consommation de substances psychoactives parmi les jeunes de l'échantillon durant les 30 jours précédant l'entrevue**

Fréquence	Types de substances psychoactives													
	Alcool		Marijuana		Hallucin.		Amphét.		Cocaïne		Crack		Héroïne	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
+ 1 fois/jour	15,2	34	63,7	142	7,1	13	5,7	8	16,4	22	8,4	7	8,3	2
1 fois/jour	7,1	16	7,2	16	4,9	9	2,8	4	3	4	3,6	3	4,2	1
5-6 fois/semaine	9,8	22	4,5	10	9,3	17	11,3	16	4,5	6	4,8	4	12,5	3
3-4 fois/semaine	14,3	32	7,2	16	11,5	21	6,4	9	9	12	6	5	4,2	1
1-2 fois/semaine	21,9	49	2,7	6	9,3	17	17	24	11,9	16	4,8	4	4,2	1
1-2 fois/mois	16,5	37	4,5	10	24,2	44	25,5	36	20,9	28	28,9	24	12,5	3
Aucune fois au cours du mois	15,2	34	10,3	23	33,5	61	31,2	44	34,3	46	43,4	36	54,2	13
Total	100	224	100	223	100	182	100	141	100	134	100	83	100	24

Pour satisfaire les besoins de leur propre consommation de psychotropes, plusieurs jeunes sont motivés à trouver les revenus nécessaires pour suppléer aux coûts élevés de leur habitude. Cet état de fait rejoint le modèle économique-compulsif de Goldstein (1985). Bien que 82,9% des jeunes interrogés soient en âge de travailler, seulement 37% le font de manière légale, ce qui étonne compte tenu du fort taux de jeunes disant œuvrer dans un emploi illégal (figure II). Ils sont beaucoup plus (55,5%) à dépendre d'un emploi illégal, ce qui n'est aucunement surprenant de constater. Toujours selon la figure II, près de la moitié de l'échantillon dit recevoir une allocation comme source de revenu. Enfin, 12,5% des jeunes disent obtenir de l'argent d'une autre façon, soit : l'aide sociale, le chômage, la quête et une multitude de petits délits.





**Figure II : Sources de revenu monétaire des jeunes de l'échantillon**

Les hauts taux de consommation de drogues illicites et le relativement faible pourcentage d'employabilité parmi les jeunes en font des candidats idéaux pour vendre les substances qu'ils consomment. La grande majorité des ventes de substances illicites concerne la marijuana qui est transigée par 87,6% des jeunes de l'échantillon, comme il est démontré dans le tableau VI. Ils ne sont que 28 jeunes sur 227 à ne pas faire le commerce de ce perturbateur du système nerveux central. Les hallucinogènes et la cocaïne viennent au second rang des drogues les plus vendues, à égalité à 30,4%. Le crack est vendu par une proportion légèrement plus élevée de jeunes que les amphétamines. En ce qui concerne l'héroïne, il n'y a que onze jeunes sur les 227, soit 4,8%, qui en ont vendu. La vente de cette substance demeure, tout comme sa consommation, un phénomène relativement rare et isolé.

Tableau VI

## Les substances transigées par les 227 jeunes vendeurs de l'échantillon

Substances vendues	Total (n=227)	
	%	N
Cannabis	87,6	199
Cocaïne	30,4	69
Hallucinogènes	30,4	69
Crack	20,3	46
Amphétamines	17,2	39
Héroïne	4,8	11

Tout comme le démontre la figure III un nombre important de jeunes de l'échantillon se consacrent à une implication active dans le commerce de la vente de drogues illicites. Près du quart (23,8%) des jeunes vendeurs disent faire plus de cent transactions par semaine, ce qui démontre une forte implication dans cette activité illicite. Ils sont 41,3% (n=92) à faire au moins 51 transactions dans le même laps de temps. En contrepartie, un peu plus du cinquième des jeunes (22,9%) affirment faire dix opérations et moins par semaine, démontrant une faible implication dans la vente de ces substances psychotropes.

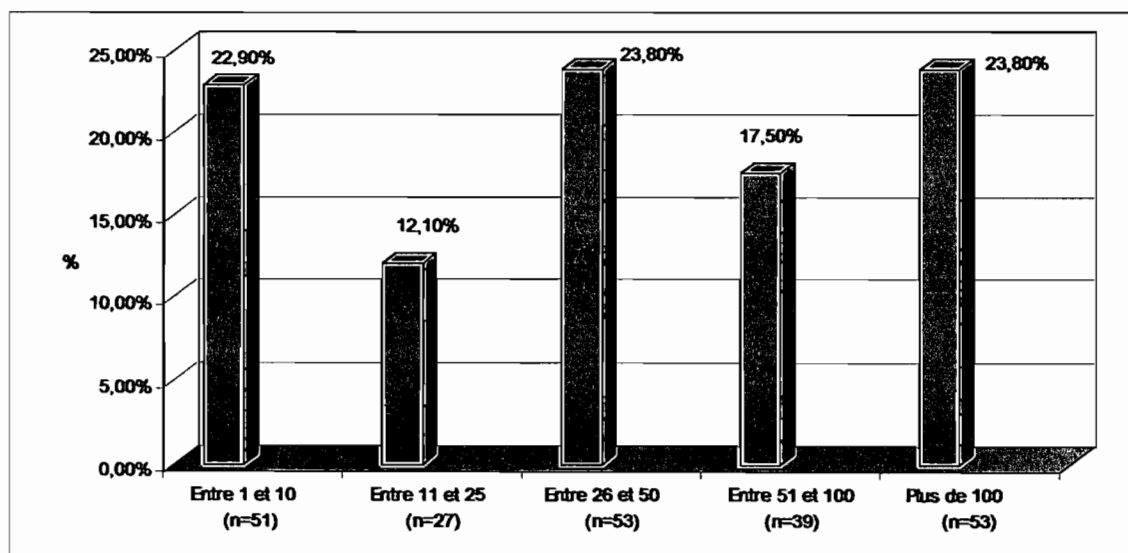
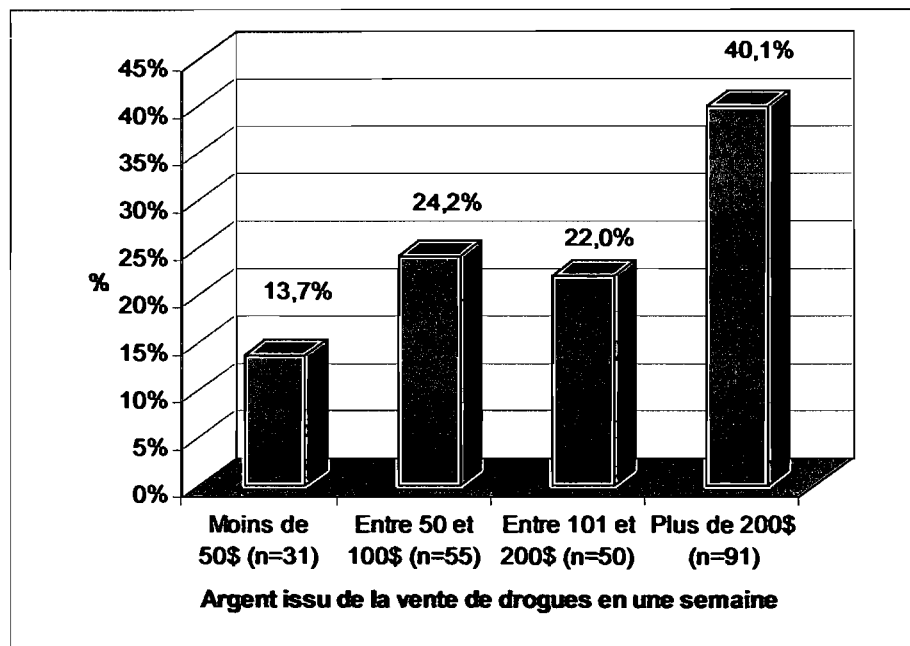


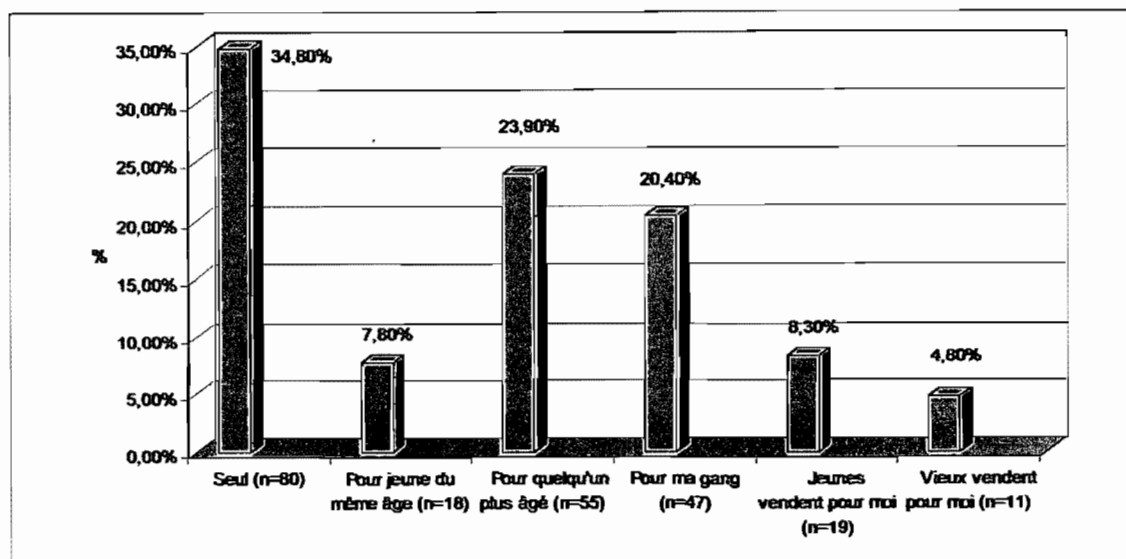
Figure III : Distribution des vendeurs de drogues selon le nombre de transactions réalisées en une semaine.

C'est en étudiant les profits engendrés par la vente de drogues que l'on conçoit mieux l'implication des jeunes dans ce commerce. Une forte proportion de jeunes (40,1%; n=91) affirme gagner plus de 200\$ par semaine, alors qu'ils ne sont que 13,7% à récolter des profits de moins de 50\$. La majorité des jeunes (46,2%) génèrent des revenus se situant entre 50\$ et 200 \$ par semaine, ce qui n'est pas négligeable. Ces différences laissent croire qu'il existe divers types d'implication dans la vente de drogues illicites au sein de cette population de jeunes en difficulté (figure IV).



**Figure IV : Distribution des vendeurs de drogues selon les revenus réalisés en une semaine.**

L'implication des jeunes dans le commerce des drogues peut se caractériser, en partie, par le type d'organisation dans laquelle ils s'impliquent. La majorité des jeunes vendeurs de l'étude travaillent seuls. Ils sont 34,8% (n=80) à transiger à leur compte et à leur manière. Certains jeunes (23,9%; n=55) vendent pour un individu plus âgé qu'eux, alors qu'un bon nombre (20,4%; n=47) commercent pour un groupe ou une gang à laquelle ils font parti. Enfin, un petit nombre de jeunes (13,1%; n=30) affirment se situer plus haut dans la hiérarchie de la vente des drogues, au-dessus d'individus qui transigent des substances psychoactives pour leur compte (figure V).



**Figure V : Distribution des vendeurs selon leur type d'implication dans la vente de drogues.**

Les données quant aux substances transigées, quant à l'affiliation à un réseau de vente, quant aux nombre de transactions effectuées et quant à l'argent issu de la vente semblent suggérer l'existence de tendances différentes entre les adolescents de l'échantillon qui s'impliquent dans la vente de drogues.

### 2.3 Objectifs de recherche et analyses statistiques

Le premier objectif de la recherche consiste à identifier les différents niveaux d'implication des jeunes dans la vente des drogues. L'atteinte de cet objectif se fera par l'utilisation d'une méthode de classification des sujets, le k-means cluster. Le choix des variables utilisées pour la réalisation de cette analyse statistique, afin de rendre compte des différents types de vendeurs, s'est inspiré de l'étude de Korf & coll. (2006). Plusieurs variables 'continues' ont du être recodées en variables catégorielles afin de réaliser les analyses statistiques de type cluster. Ces variables sont : le type de drogues vendues (trois catégories ont été créées selon la vente de stimulants majeurs (cocaïne, crack et amphétamines), la vente de marijuana, la vente d'hallucinogènes ou d'héroïne); le nombre de transactions effectuées en une semaine (trois sous-catégories : de 0 à 20 transactions, de 21 à 50 transactions et plus de 51 transactions); l'organisation de la vente (vendre seul,

vendre pour quelqu'un d'autre et avoir des gens qui vendent pour soi); le total des revenus issus de la vente de drogues en une semaine (quatre sous-catégories : moins de 50\$, de 50 à 100 \$, de 101 à 200\$ et plus de 200\$). Des analyses univariées présenteront les variables avant l'analyse de type cluster.

Le second objectif de l'étude sera de démontrer les facteurs de risque qui différencient l'appartenance à chacun des niveaux d'implication dans la vente des drogues. Des analyses univariées permettront de créer des tableaux croisés et de présenter les différences significatives qui caractérisent les jeunes de chacun des groupes en comparant ces derniers entre eux. Plusieurs variables psycho-sociales ont été répertoriées dans la section des facteurs de risques quant à l'implication dans la vente de drogues (chapitre 1) et seront utilisées pour l'atteinte de cet objectif. Ces variables sont présentées dans le tableau VII, tout comme les références littéraires issues du premier chapitre qui ont inspirées le choix de ces variables.

**Tableau VII**  
**Variables et références utilisées pour l'atteinte du second objectif**

Variables	Références
Type de répondant (décrocheur/contrevenant)	Chavez, Oetting & Swaim, 1994 Drapela, 2005 Jarjoura, 1993 & 1996 Nagin & Paternoster, 1991
Revenu emploi illégal	Little & Steinberg, 2006 Nagin & Paternoster, 1991
Revenu d'un emploi légal	Van Nostrand & Tewksbury, 1999
Mère à la maison + Père à la maison	Altschuler & Brounstein, 1991 Li, Priu & Mackenzie, 2000 Little & Steinberg, 2006 Steinman, 2005

Dialogues entre jeune et ses parents	Black & Ricardo, 1994
Probabilités qu'un vendeur se fasse respecter	Altschuler & Brounstein, 1991 Denton & O'Malley, 2001 Li & coll., 1996 Stanton & coll., 1993 Van Nostrand & Tewksbury, 1999
Probabilités qu'un vendeur devienne riche	Li & coll., 1996 Stanton & coll., 1993 Van Nostrand & Tewksbury, 1999
Probabilités qu'un vendeur meurt	De Li & coll., 2000 Goldstein, 1985
Probabilités qu'un vendeur se retrouve en prison	Brochu & Parent, 2005
Probabilités qu'un vendeur se blesse	De Li & coll., 2000 Goldstein, 1985
Probabilités qu'un vendeur se fasse arrêter	Brochu & Parent, 2005
Probabilités qu'un vendeur se fasse agresser	De Li & coll., 2000 Goldstein, 1985
Nombre de fois menacé avec objet 12 mois	Chang, chen & Brownson, 2003 Cuevas & coll., 2007 Friedman & coll., 2003 Hay & Evans, 2006
Nombre de fois menacé au couteau 12 mois	Chang, chen & Brownson, 2003 Cuevas & coll., 2007 Friedman & coll., 2003 Hay & Evans, 2006
Nombre fois victime coups poing/pied 12 mois	Chang, chen & Brownson, 2003 Cuevas & coll., 2007 Friedman & coll., 2003 Hay & Evans, 2006
A participé à une bataille de gang avant l'âge de 13 ans	De Li & coll., 2000 Le Blanc & Fréchette, 1989
Vandaliser objets avant l'âge de 13 ans	Le Blanc & Fréchette, 1989

Battre quelqu'un avant l'âge de 13 ans	Le Blanc & Fréchette, 1989
Nombre de fois qu'autrui nécessite soins 12 mois	De Li & coll., 2000
Nombre de fois victime de poussage/gifle 12 mois	Goldstein, 1985
Consommation amphétamines, cocaïne, cannabis, hallucinogènes, crack, alcool sur une période de 12 mois	Altschuler & Brounstein, 1991 Brochu, 2006 Brunelle, Cousineau & Brochu, 2000 Center & Weist, 1998 Goldstein, 1985 Marsh, 2002

---

Enfin, le troisième et dernier objectif de cette étude sera d'identifier les facteurs de risque qui prédisent l'appartenance des jeunes à chacun des niveaux d'implication dans la vente des drogues. La prédiction des variables dans chacune des différentes catégories de vendeurs permettra de distinguer davantage les différences entre ceux-ci et aura également pour but d'identifier les variables les plus intimement liées aux différents types de vendeurs. L'atteinte de cet objectif se fera à partir de régressions logistiques en utilisant la liste de variables citée au second objectif. Bien que plusieurs variables étaient de forme 'continues', elles ont dû être dichotomisées (oui/non) afin de pouvoir être traitées dans les différentes régressions.

#### **2.4 Les limites de l'étude**

Il y a principalement deux limites à la présente étude, bien que celle-ci ait été menée avec le plus de rigueur possible. La première tient au fait que les données recueillies proviennent de rapports auto-révélatifs. Bien que la majorité des participants ont démontré une collaboration exemplaire et un souci d'émettre des réponses claires et précises, certains d'entre eux ont pu exagérer leurs réponses, tout comme d'autres ont pu les minimiser afin de faire preuve de désirabilité sociale ou par peur d'un jugement

quelconque. Plusieurs études se sont ainsi attardées à la validité des rapports auto-révélés. Celles de Komro, Perry & Munson (2004) et de Paschall, Ornstein & Flewelling (2001), auprès d'adolescents, ont démontré que ces méthodes d'investigation présentaient de hauts critères de validité. D'autre part, une étude de Landry, Brochu & Bergeron (2003), effectuée avec des toxicomanes judiciairisés, a également mis en valeur la fiabilité des rapports auto-révélés dans un processus de traitement en toxicomanie. Les auteurs signalent cependant que les résultats de leur étude se basaient sur des personnes motivées à entreprendre une démarche thérapeutique et que des résultats différents auraient pu être observés si ces individus avaient été forcés à faire ainsi. Ces études laissent ainsi croire que la démarche méthodologique entreprise dans cette recherche serait scientifiquement valide. De plus, les jeunes rencontrés l'ont fait de manière volontaire, ce qui rejoint les conclusions de l'étude de Landry & coll. (2003).

La seconde limite tient au fait que cette étude fait parti d'un projet d'équipe. Les données recueillies proviennent d'un questionnaire établi afin de répondre aux intérêts scientifiques de plusieurs chercheurs (le projet DAVI, Drugs, Alcohol, Violence, International). Ainsi, le choix des variables se trouve limité, restreignant de même la portée des analyses. De plus, peu de questions portent sur le sujet pourtant fort populaire ces dernières années, et en lien avec l'implication dans le vente de drogues illicites chez les jeunes, soit : les gangs de rue. La connaissance de telles données auraient été un ajout majeur à la présente étude. Cependant, l'utilisation d'une telle base de données facilite la réalisation de la présente étude en accélérant substantiellement la démarche de cueillette des données.



## **Chapitre 3**

### **Résultats et interprétation**

Ce chapitre abordera les résultats de trois types d'analyses. Premièrement, il sera question de présenter les différents groupes de vendeurs de drogues qui ont été formés à partir d'analyses de type cluster auprès de la population de jeunes qui a admis avoir transigé des drogues. Puis, dans un deuxième temps, il importe d'identifier les principaux facteurs de risque liés à chacun des trois groupes de vendeurs, au moyen d'analyses de type chi carré. Finalement, dans le but de mieux comprendre les enjeux psycho-sociaux, des analyses de régression logistique établiront les principaux facteurs incitant les jeunes à se joindre à chacun des groupes et influençant ainsi leur degré d'implication dans la vente de drogues.

### **3.1 Les différents types de vendeurs**

La formation de la typologie a été effectuée par la méthode k-means cluster. Les variables utilisées pour constituer les regroupements des 227 jeunes ayant admis avoir transigé des drogues se retrouvent dans le tableau VIII (elles ont également été énumérées au chapitre 2 dans la section *Objectifs de recherche et analyses statistiques*) et proviennent des modèles de l'étude de Korf & coll. (2006). Cependant, l'opérationnalisation des variables pour cette étude diffère quelque peu de celle utilisée par Korf & coll. (2006) afin d'être mieux adaptée à l'échantillon de cette recherche. Ces derniers abordaient les types de substances vendues, le niveau d'organisation personnelle et l'ampleur de leur investissement dans la vente (le nombre de transactions effectuées et les gains financiers issus de la vente) afin d'énumérer les principales différences au sein de leur typologie de jeunes vendeurs. Les variables énumérées au tableau VII permettent de constater que la majorité des jeunes (87,6%) transigent de la marijuana et que près de la moitié (44,9%) font le commerce de stimulants majeurs. En ce qui concerne le nombre de transactions effectuées par semaine, près de 59,5% (n=135) des adolescents de l'étude en concluent 50 et moins, alors que le reste de ceux-ci (40,5%; n=92) en font plus de 50. Plus de la moitié de ces jeunes (52,9%; n=120) vendent pour le compte d'une autre personne, alors que 35,2% (n=80) travaillent pour leur propres intérêts. Enfin, 40% (n=91) des vendeurs de l'échantillon affirment gagner plus de 200\$ hebdomadairement à

travers leur commerce de substances psychoactives. Ils sont presque autant (37,9%; n=86) à engendrer des revenus de 100\$ et moins durant le même laps de temps.

**Tableau VIII**  
**Variables indépendantes et statistiques descriptives pour l'atteinte du premier objectif**

Variables	N (/227)	%
Vente cocaïne, crack, amphétamines	102	44,9
Vente marijuana	199	87,6
Vente hallucinogènes et héroïne	76	33,4
Entre 1 et 20 transactions par semaine	78	34,4
Entre 21 et 50 transactions par semaine	57	25,1
Plus de 50 transactions par semaine	92	40,5
Vend seul	80	35,2
Vend pour quelqu'un	120	52,9
Quelqu'un vend pour le jeune	30	13,2
Moins de 50\$ de revenus de vente par semaine	31	13,7
Entre 50 et 100\$ de revenus par semaine	55	24,2
Entre 101 et 200\$ de revenus par semaine	50	22
Plus de 200\$ de revenus par semaine	91	40

Deux typologies ont d'abord été élaborées, puis comparées entre elles : une formation à deux groupes et une seconde en contenant trois. La décision de choisir une typologie à trois ensembles a été préférée, considérant qu'elle offrait une meilleure distribution des sujets qu'une typologie n'en contenant que deux. En effet, la classification en deux groupes présentait une trop grande concentration de sujets dans une même catégorie. Quant à elle, la formation à trois groupes démontrait des différences notables entre ceux-ci et les sujets se trouvaient beaucoup mieux répartis entre les trois subdivisions. Le tableau IX présente les résultats finaux de l'analyse de classification. Pour chacun des trois groupes, des centres ont été calculés selon les variables et les sujets formant les trois classes. Ces centres permettent de distinguer les variables se rapportant le plus étroitement à chacun des groupes.

En observant les résultats du tableau IX des tendances relatives aux divers degrés d'implication dans la vente ressortent entre les trois groupes de jeunes vendeurs.

L'analyse des différences quant au degré d'implication dans la vente de drogues (relative à la fréquence de vente, au degré de spécialisation, au niveau d'organisation personnelle et aux revenus engendrés) entre les trois groupes incite à les nommer ainsi: les vendeurs occasionnels, les vendeurs modérés et les vendeurs fréquents.

**Tableau IX**  
**Classification des différents types de vendeurs de drogues**

	Vendeurs occasionnels (n=57)	Vendeurs modérés (n=87)	Vendeurs fréquents (n= 83)
Vente de cocaïne, crack et amphétamines	,14	,29	,83
Vente de marijuana	,98	,98	,84
Vente d'hallucinogènes et d'héroïne	,14	,26	,54
Entre 1 et 20 transactions par semaine	,79	,31	,05
Entre 21 et 50 transactions par semaine	,14	,40	,17
Plus de 50 transactions par semaine	,05	,28	,77
Vend seul	,96	,10	,17
Vend pour quelqu'un	,00	,80	,59
Quelqu'un vend pour le jeune	,04	,09	,24
Moins de 50\$ de revenus de vente par semaine	,35	,11	,00
Entre 50 et 100\$ de revenus de vente par semaine	,42	,34	,01
Entre 101 et 200\$ de revenus de vente par semaine	,07	,53	,00
Plus de 200\$ de revenus de vente par semaine	,14	,01	,99

### 3.1.1 Les vendeurs occasionnels

Le premier groupe formé, les vendeurs occasionnels, est composé de 57 jeunes. Ces derniers se caractérisent par le fait qu'ils vendent principalement que de la marijuana, ce qui fait de ceux-ci des vendeurs hautement spécialisés dû au fait qu'ils ne transigent pratiquement que cette seule substance. Ces jeunes présentent également un niveau d'organisation personnelle marqué par le fait qu'ils travaillent majoritairement seul, pour leur propre compte. Ils se démarquent aussi par une faible fréquence quant nombre de

transactions qu'ils opèrent en une semaine, soit un maximum de 20 transactions, et par les faibles revenus que ces activités leurs rapportent; un maximum de 100\$ par semaine. Ce groupe comporte le plus faible taux de jeunes trafiquants de l'échantillon, soit 25% de l'ensemble. Les particularités de cette catégorie rejoignent et renforcent la description des vendeurs de cannabis de l'étude de Korf & coll. (2006) où ceux-ci s'impliquaient moins dans le commerce des drogues ne transigeant principalement qu'une substance, à l'instar des vendeurs occasionnels. La plupart de ces vendeurs occasionnels effectuent leurs transactions pour leur propre compte et sont des trafiquants solitaires. Cela semble cependant contredire un des résultats de la classification de Caulkins & coll. (1999) où les vendeurs qui engendrent le plus de profits, les entrepreneurs, travaillent également pour leur propre compte. Il est cependant important de signaler que la population utilisée dans cette étude était constituée d'adultes et non d'adolescents, comme c'est le cas pour la présente recherche. Une hypothèse soutenant cette contradiction peut s'expliquer à travers l'étude de Van Nostrand & Tewksbury (1999). Les jeunes faiblement impliqués dans la vente des drogues présentent des motivations différentes, comparativement aux adultes «entrepreneurs». Ces derniers sont principalement motivés par un désir de cupidité incessant et/ou par le style de vie que leur apporte cette implication criminelle tandis que les vendeurs occasionnels combleraient davantage un besoin financier de base qu'ils additionnent aux revenus d'un emploi légitime. Ces jeunes sont ceux qui présentent le plus fort taux de travailleurs (47,4%; n=27) parmi les types de vendeurs, ce qui peut constituer une explication quant à leur plus faible implication dans le commerce des drogues.

### *3.1.2 Les vendeurs modérés*

Le second groupe est constitué de vendeurs modérés et compte 87 adolescents. Tout comme le groupe des vendeurs occasionnels, ils se spécialisent majoritairement dans la vente de marijuana, quoique certains transigent également des stimulants majeurs, tout comme des hallucinogènes et de l'héroïne. Leur niveau de spécialisation peut donc être qualifié de moyen. Les vendeurs modérés ont un niveau d'organisation personnelle dans

la vente de drogues défini par le fait qu'ils transigent majoritairement pour le compte d'un autre individu. Ils ne s'impliquent pas tous avec la même intensité dans la vente comme le démontre le nombre de transactions qu'ils concluent en une semaine. Cependant la majorité affirme transiger entre 21 et 50 fois par semaine. La fréquence de ces transactions se veut moyenne. La distribution de ces substances leur rapporte entre 50\$ et 200\$ hebdomadairement, ce qui en fait un groupe non-négligeable quant à leur implication dans la vente de drogues illicites. Cependant, une fois de plus, les profits engendrés par les vendeurs modérés peuvent être qualifié de moyens. Ces vendeurs se positionnent donc à mi-chemin entre les deux autres groupes de l'étude: ils transigent moins et récoltent moins de profits que les vendeurs fréquents, mais davantage que les vendeurs occasionnels. L'élaboration de ce type de jeunes vendeurs ajoute un complément aux connaissances existantes dans le domaine du commerce de drogues illicites chez les adolescents. Des comparatifs avec la typologie de Caulkins & coll. (1999) sont peu réalisables, car cette dernière étude se base uniquement sur les profits engendrés chez des adultes, sans spécifier le type de substances transigées. De plus, la typologie des vendeurs modérés s'éloigne de celle élaborée par Korf & coll. (2006) où il y avait absence de vendeurs «intermédiaires», au profit de jeunes qui s'impliquaient soit très activement dans ce commerce (les vendeurs de drogues de rue et les vendeurs de drogues festives) ou soit modérément (les vendeurs de cannabis). La conception de cette catégorisation de trafiquants comble ainsi un vide dans l'élaboration des connaissances scientifiques sur ce type de jeunes.

### *3.1.3 Les vendeurs fréquents*

Le troisième et dernier groupe est celui des vendeurs fréquents. Ces vendeurs se distinguent nettement des deux premiers groupes par les revenus élevés issus de leur commerce (plus de 200\$ de gains par semaine), par la fréquence élevée de transactions qu'ils effectuent en une semaine (plus de 50 opérations) et par les substances qu'ils vendent. Alors que les jeunes des groupes des vendeurs occasionnels et des vendeurs modérés se spécialisaient davantage dans le commerce de la marijuana, les jeunes vendeurs fréquents font le commerce des stimulants majeurs tels que la cocaïne, les

amphétamines et le crack, le commerce des hallucinogènes et de l'héroïne en plus de vendre dans une forte proportion de la marijuana. On peut ainsi qualifier leur niveau de spécialisation comme étant faible. Leur niveau d'organisation personnelle est cependant moins clair que les deux autres groupes de jeunes et varie davantage : une majorité affirme vendre pour quelqu'un d'autre, mais plusieurs prétendent également avoir des individus qui transigent des drogues pour eux. Enfin, certains sont dissidents de ces manières de vendre et font cavaliers seuls dans cette activité illicite. Leur forte implication dans la vente justifie l'appellation de vendeurs fréquents. Ces adolescents comptent pour 37% de l'échantillon des jeunes vendeurs; ils sont au nombre de 83. Ce type de vendeurs de substances psychoactives rejoint en partie la classification des vendeurs de drogues festives et des vendeurs de drogues de rue élaborée par Korf & coll. (2006). Ces deux derniers types de jeunes délinquants présentent une forte affiliation au domaine de la vente des psychotropes, tant par le nombre élevé de transactions qu'ils effectuent, que par les profits qu'ils génèrent en transigeant. De plus, le commerce du cannabis et des stimulants majeurs du système nerveux central crée un point commun entre ces trois catégorisations de vendeurs. Il va sans dire que les résultats de l'analyse du groupe des vendeurs fréquents augmentent les connaissances sur l'important investissement des jeunes dans le commerce des drogues illicites et renforcent ainsi les travaux de Korf & coll. (2006).

A l'étude de ces variables, plusieurs caractéristiques psycho-sociales s'ajoutent pour préciser ces trois catégories de vendeurs quant à leur élaboration. Des analyses de type chi carrés permettront de distinguer les multiples facteurs différenciant les regroupements.

### **3.2 Les facteurs de risque liés aux degrés d'implication dans la vente de drogue**

Afin de rendre compte des différences significatives entre les trois groupes de vendeurs, formés à la suite du premier objectif de cette étude, des tests de dépendance de type chi carrés ont été effectués. Un total de 27 variables a ainsi été utilisé pour exécuter ce deuxième objectif. L'ensemble des variables employées pour ce test de dépendance sont énumérées dans la section portant sur le second objectif au chapitre précédent. Les variables présentant un seuil de signification de 95% ( $p < 0,05$ ), au nombre de 16, ont été maintenues pour la réalisation des analyses statistiques et sont présentées dans les tableaux X, XI et XII. Le tableau X portera sur un ensemble de variables psychosociales; le tableau XI sur des variables liées à la violence et le tableau XII sur des variables liées à la consommation de drogues. Les variables dont nous ne tiendrons pas compte pour distinguer les types de vendeurs, donc non-significatives, sont : avoir un revenu d'un emploi légal, la présence de dialogues entre le répondant et ses parents, le nombre de fois que le répondant s'est fait pousser ou gifler, le nombre de consommations d'alcool, de cannabis, d'hallucinogènes et de crack dans la dernière année, les perceptions des répondants quant aux probabilités qu'un vendeur se fasse arrêter ou aux probabilités qu'un vendeur se fasse agresser, vandaliser des objets avant l'âge de treize ans et battre quelqu'un avant l'âge de treize ans. De celles-ci, le nombre de consommations d'hallucinogènes (,085), le nombre de consommations d'alcool (,094) et les probabilités qu'un vendeur se fasse agresser (,062) constituent des variables qui auraient été significatives si le seuil choisi avait été de 90% ( $p < 0,1$ ). Les autres variables non-significatives présentent peu de différences entre les trois groupes.



**Tableau X**  
**Différences entre les trois types de vendeurs de drogues selon des variables**  
**psychosociales**

	Vendeurs occasionnels				Vendeurs modérés				Vendeurs fréquents				$\chi^2$
Type de répondant	Contrevenant		Décrocheur		Contrevenant		Décrocheur		Contrevenant		Décrocheur		,000
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	24	45,3	29	54,7	58	72,5	22	27,5	67	82,7	14	17,3	
Revenu emploi illégal	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		,000
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	16	28,1	41	71,9	50	57,5	37	42,5	60	72,3	23	27,7	
Mère à la maison	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		,024
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	40	70,2	17	29,8	66	75,9	21	24,1	47	56,6	36	43,4	
Père à la maison	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		,028
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	16	28,1	41	71,9	36	41,4	51	58,6	19	22,9	64	77,1	
Probabilités qu'un vendeur se fasse respecter	Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		,006
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	26	45,6	31	54,4	19	21,8	68	78,2	21	25,3	62	74,7	
Probabilités qu'un vendeur devienne riche	Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		,045
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	24	42,1	33	57,9	38	43,7	49	56,3	22	26,5	61	73,5	
Probabilités qu'un vendeur meurt	Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		,025
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	37	64,9	20	35,1	45	51,7	42	48,3	34	41,5	48	58,5	
Probabilités qu'un vendeur se retrouve en prison	Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		,046
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	28	49,1	29	50,9	39	44,8	48	55,2	25	30,1	58	69,9	
Probabilités qu'un vendeur se blesse	Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		Faibles		Bonnes		,039
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	28	49,1	29	50,9	26	26,9	61	70,1	26	31,3	57	68,7	

### **3.3 Les facteurs de risque liés à des variables psychosociales**

Cette section abordera quelques variables psychosociales dans l'élaboration de chacun des trois groupes. Il sera premièrement question de la dualité décrocheur scolaire et jeune contrevenant, des revenus non-déclarés issus d'un emploi, de la présence parentale et des perceptions à l'égard de la vente de drogues.

#### *3.3.1 La dualité décrocheur scolaire / jeune contrevenant*

Les jeunes considérés pour la réalisation des analyses statistiques de cette étude proviennent de deux groupes distincts : 31,1% endossent la dénomination des décrocheurs scolaires alors que le reste du groupe, soit 68,9% de tous les jeunes vendeurs de la recherche, possèdent un dossier criminel et tombent ainsi sous l'appellation des jeunes contrevenants. De manière générale, une majorité de décrocheurs scolaires (54,7%; n=29) se sont retrouvés dans le groupe des vendeurs occasionnels, alors que les groupes des vendeurs modérés et des vendeurs fréquents sont constitués, respectivement, de 72,5% (n=58) et 82,7% (n=67) de jeunes contrevenants. Aucune étude répertoriée n'a directement abordé la dualité entre le décrochage scolaire et la possession d'un dossier criminel relatif à l'implication des adolescents dans la vente des psychotropes. Nonobstant, il n'est pas surprenant de constater qu'une importante majorité de jeunes contrevenants forment les deux groupes de vendeurs s'étant le plus impliqués dans le commerce des drogues. Ces contrevenants ont pu être appréhendés à la suite de leur implication plus soutenue dans ce commerce et/ou ont probablement commis des crimes sérieux ou répétitifs avant de se retrouver incarcérés, suggérant alors une implication délinquante plus importante que les vendeurs occasionnels. Cette hypothèse pourrait confirmer la conclusion de Nagin & Paternoster (1991) à l'effet qu'une implication passée dans la commission d'actes délinquants renforce la probabilité d'un engagement futur. La possession d'un dossier criminel serait ainsi, à l'égard des résultats encourus dans cette étude, un facteur de risque à une implication criminelle plus sévère, voire la vente de drogues. De surcroit, la possession d'un dossier criminel suggère effectivement,

d'après Le Blanc & Fréchette (1989), une implication plus diversifiée dans la criminalité que le fait d'avoir abandonné la vie académique.

En contrepartie, certaines études (Jarjoura 1993 & 1996; Drapela, 2005) ont établi des liens significatifs entre le décrochage scolaire et la délinquance chez les jeunes, notamment par la vente de drogues. Il est cependant important de noter que Jarjoura (1993) et Drapela (2005) n'attribuent pas de relation causale entre le décrochage scolaire et la formation de comportements délinquants, bien que ces deux actions démontrent des relations entre elles. La formation d'attitudes favorables envers la commission d'actes répréhensibles serait davantage attribuable à des problématiques comportementales, antérieures et sous-jacentes à l'abandon scolaire, telles que la consommation de drogues. Dans cette optique, et à la lumière des résultats de cette étude, le statut de décrocheur scolaire constituerait un facteur de moindre importance que celui de jeune contrevenant dans l'élaboration des situations prédisposant les jeunes à s'investir dans le commerce des drogues.

### *3.3.2 Les revenus non-déclarés issus d'un emploi*

Les vendeurs occasionnels ne sont que 28,1% (n=16) à affirmer gagner un revenu d'un emploi illégal, soit une occupation autre que la vente où les revenus ne sont pas déclarés aux différentes instances gouvernementales. Ce taux grimpe drastiquement à 57,5% (n=50) chez les vendeurs modérés et à 72,3% (n=60) chez les vendeurs fréquents. Ces derniers sont nombreux à obtenir une partie de leur avoir financier à travers un emploi «au noir», pour lequel ils ne déclarent aucun revenu. Cette tendance à obtenir de l'argent de manière illégale, tant par la vente de drogues que par ce type d'emploi au sein d'un travail non-déclaré, témoigne du caractère délinquant de ces adolescents qui diversifient leurs expériences criminelles (Le Blanc & Fréchette, 1989). Une fois de plus, le constat de Nagin & Paternoster (1991) à l'effet que l'investissement dans des activités illégales influence l'engagement futur dans ce type d'activité, semble décrire adéquatement une des réalités des vendeurs fréquents. Bien que la vente de substances psychoactives n'ait pas été présentée comme une forme d'emploi, mais davantage comme une occupation

lors de la passation des questionnaires, il se peut que certains jeunes aient tout de même attribué à cette activité lucrative un statut de travail «au noir». Ceci pourrait expliquer, en partie, le lien entre les résultats obtenus lors des tests de dépendance quant à cette variable et la classification des vendeurs de drogues. En conclusion, plus les jeunes s'impliquent fortement dans ce type de marché, plus ils affirment engendrer des revenus non-déclarés au gouvernement.

### *3.3.3 La présence parentale*

Les résultats des tests de dépendance proposent que les vendeurs modérés habitent davantage avec leurs parents que les vendeurs occasionnels et les vendeurs fréquents. Les trois-quarts de ces jeunes (75,9%, n=66) vivent avec leur mère à la maison, tandis que la présence maternelle à la résidence familiale est l'affaire de seulement 56,6% (n=47) des vendeurs fréquents. Ils bénéficient également davantage de la présence de leur père au domicile familial. Pour leur part, 41,4% (n=36) des vendeurs modérés affirment que leur père est présent à la maison, marquant ainsi une donnée relativement faible. Cependant, comparativement aux vendeurs occasionnels ou aux vendeurs fréquents, ce taux se trouve élevé : les vendeurs occasionnels ne sont que 28,1% (n=16) et les vendeurs fréquents ne sont que 22,9% (n=19) à vivre avec leur père. Les vendeurs fréquents sont donc soit plus souvent laissés à eux même, soit vivent davantage dans des familles monoparentales que les autres jeunes.

Pour plusieurs auteurs (Altschuler & Brounstein, 1991; Black & Ricardo, 1994; Centers & Weist, 1998; De Li & coll., 2000; Steinman, 2005; Little & Steinberg, 2006), la présence parentale auprès des jeunes constitue un facteur capital dans le développement de la délinquance chez les enfants. Ainsi, leur présence au domicile familial, le degré de supervision de leurs enfants et leur niveau de communication avec eux s'avèrent tous être des facteurs de protection, ou de risque, en regard de l'engagement de leurs jeunes dans un mode de vie déviant et délinquant. Dans la présente étude, la présence parentale au sein de la résidence familiale, chez les jeunes du groupe des vendeurs fréquents, s'est avérée plutôt déficiente et ces jeunes se sont davantage investis dans la vente de drogues

que les autres jeunes. Ce résultat concorde bien avec celui d'Altschuler & Brounstein (1991) qui rapportaient que les jeunes faisant le plus de profits en transigeant des drogues étaient aussi les moins supervisés par leurs parents. Cette situation familiale constituait donc un facteur de risque pour ces jeunes, tel que le décrivaient Little & Steinberg (2006) et De Li, Priu & Mackenzie (2000). Cependant, cette conclusion à propos des vendeurs fréquents ne semble pas s'appliquer à la situation des vendeurs modérés quand on les compare aux vendeurs occasionnels. Bien que les vendeurs modérés se soient investis avec une plus grande intensité dans la vente de drogues et dans la délinquance (si on ne tient compte que du plus haut taux de jeunes contrevenants formant ce groupe) ils ont affirmé que leurs parents résidaient davantage au domicile familial que ceux des vendeurs occasionnels. La présence parentale aurait donc un certain effet, mais ne serait pas à elle seule garante d'un développement social adéquat chez un jeune. Bien que les parents des vendeurs modérés habitent à la résidence de la famille, cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont présents ou qu'ils surveillent leurs enfants. Cette hypothèse expliquerait peut-être la différence entre les vendeurs modérés et les vendeurs occasionnels quant à leur engagement dans le commerce des drogues.

### *3.3.4 Les perceptions à l'égard de la vente de drogues*

Les perceptions que les jeunes se font de la criminalité peuvent constituer des facteurs de risque l'égard d'une action délinquante, si ces perceptions sont favorables à la déviance. La recherche de gratification liée au style de vie déviant semble constituer une motivation importante (Van Nostrand & Tewksbury, 1999) pour les jeunes qui s'impliquent plus activement dans le commerce des psychotropes, soit les vendeurs fréquents et les vendeurs modérés. Ces derniers sont nombreux à croire qu'ils obtiendront le respect de leurs pairs en se compromettant dans le commerce des drogues. Ainsi, les vendeurs modérés (78,2%; n=68) représentent le groupe où cette croyance est la plus ancrée, tandis que les vendeurs fréquents maintiennent également cette perception (74,7%; n=62). Ces résultats concordent avec les propos de Stanton & coll. (1993) qui affirmaient que les jeunes vendeurs de leur étude transigeaient des drogues, entre autre, pour l'admiration qu'ils obtenaient de leurs pairs. Au sein du groupe des vendeurs occasionnels, on ne

retrouve qu'un peu plus de la moitié des vendeurs (54,4%; n=31) qui affirment être habités par cette perception.

La valorisation de la criminalité se fait d'autant plus ressentir chez les vendeurs fréquents qui entretiennent également la perception qu'ils deviendront riches (73,5%; n=61) en trafiquant des drogues. Ils ont été 15,6% de plus que les vendeurs occasionnels (57,9%; n=33) à affirmer croire ainsi. Cet écart statistique pourrait être en lien avec les gains financiers plus élevés que les vendeurs fréquents obtiennent, eux qui cherchent majoritairement une abondance, tant monétaire que matérielle, à travers leur commerce illicite (Stanton & coll., 1993; Li & coll., 1996). Cependant, cette pensée pourrait s'avérer irréaliste puisque bon nombre d'entre eux semblent présenter une implication économique-compulsive (Goldstein, 1985) dans le commerce des drogues dans le but de subvenir à leur hauts niveaux de consommation. Nonobstant, la glorification de la criminalité tant par les perceptions liées à la richesse que celles liées au respect présente des facteurs de risque important face au commerce des substances psychoactives.

Bien que certaines perceptions paraissent positives dans l'élaboration d'attitudes et de comportements délinquants, d'autres devraient davantage agir de manière protectrice, en raison du degré de dangerosité qui leur est attribué pour l'intégrité de ces adolescents. C'est d'ailleurs le cas des perceptions liés à la mort. Au sein du groupe des vendeurs fréquents, on retrouve 58,5% de jeunes (n=48) qui perçoivent comme étant «bonnes» les probabilités qu'un vendeur de drogues meurt. Ce taux moyen représente un écart de plus de 15% par rapport à celui du reste des 144 autres vendeurs de l'échantillon (43,1%). Cette différence s'accroît davantage lorsqu'elle est mise en parallèle avec les perceptions des vendeurs occasionnels (35,1%; n=20), sur ce sujet. Ces derniers, loin de vivre la même implication criminelle que les vendeurs fréquents, affichent un écart de moyenne de 23,4% très révélateur de la différence de perception entre ces deux groupes. Les vendeurs modérés se situent entre les deux autres groupes, avec un taux de 48,3% (n=42). Ces différences entre les trois groupes pourraient confirmer les propos de De Li & coll. (2000) à l'effet que l'engagement dans la vente de drogues a un effet renforçateur sur la commission de crimes violents. Ainsi, plus les jeunes seraient investit dans ce type de

commerce, plus ils seraient témoin ou victime d'agressions pouvant causer la mort, en s'impliquant davantage dans des situations de violence. Cette hypothèse rejoindrait également le modèle tripartite de Goldstein (1985) où les vendeurs les plus impliqués dans cette criminalité seraient soumis à de la violence systémique.

Une seconde perception, qui devrait également agir de manière dissuasive face à l'engagement dans la vente de drogues, est le risque d'emprisonnement potentiel qui les menace. Les manifestations de violence adjacentes au commerce des drogues et de la vie criminelle ne sont pas sans risque, pour ces jeunes, d'un point de vue législatif. En plus des représailles possibles issues du milieu interlope, les vendeurs doivent se méfier des corps policiers lorsqu'ils effectuent leurs transactions. Ainsi, la majeure partie (69,9%; n=58) des vendeurs fréquents croient que les probabilités qu'un vendeur se retrouve derrière les barreaux sont bonnes. Il est important de rappeler qu'une grande part des vendeurs fréquents a été rencontrée alors qu'ils étaient incarcérés sous la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*. Le mode de vie carcéral n'est donc pas inconnu à ces adolescents, qui doivent toujours composer avec cette éventualité (Brochu & Parent, 2005). Malgré cette réalité et la forte croyance qu'ils peuvent mourir des suites de leur implication dans la vente de drogues, les vendeurs fréquents ne semblent pas ralentir leurs ardeurs. En contrepartie, les vendeurs occasionnels perçoivent probablement moins de risque de se retrouver en prison dû à leur petite implication dans la distribution du cannabis. Cette dernière conclusion pourrait également s'appliquer à ce groupe de vendeurs quant à leurs probabilités de mourir des suites de leur commerce de psychotropes. Les vendeurs occasionnels sont également beaucoup moins nombreux que les vendeurs fréquents à faire face à des situations physiquement dangereuses, telles que des agressions ou des menaces, ce qui peut constituer une explication pour cette forte croyance envers la mort chez les vendeurs fréquents. Enfin, suivant la même logique liée aux risques de cette activité criminelle, les vendeurs œuvrant plus activement dans ce commerce perçoivent comme étant bons les risques qu'un vendeur se blesse. Les vendeurs modérés (70,1%; n=61) et les vendeurs fréquents (68,7%; n=57) se distinguent des vendeurs occasionnels (50,9%; n=29) quant à cette idée. Une fois de plus, une plus





### **3.4 Les facteurs de risque liés à la violence**

#### *3.4.1 La victimisation*

Il a été vu précédemment dans ce mémoire que la victimisation physique et/ou psychologique peut être liée, d'une certaine façon, à l'implication dans la vente de substances psychoactives. Il est ainsi de plus en plus reconnu que la victimisation peut constituer une cause à l'implication délinquante des jeunes (Cuevas & coll., 2007; Hay & Evans, 2006; Friedman & coll., 2003; Chang, Chen & Brownson, 2003). Ainsi, plusieurs vendeurs fréquents ont mentionné avoir été victimes de menaces et/ou d'agressions au cours de leur vie. De ces jeunes, 61,4% (n=51) ont déjà été victimes de menaces effectuées au moyen d'un objet, tel un bâton ou une bouteille. Ce taux représente une forte différence, comparativement aux vendeurs modérés, car la moyenne de ce type de menace chez ces vendeurs se situe à 34,5% (n=30). On note ainsi un écart d'un peu plus de 25% entre les vendeurs fréquents et les vendeurs modérés. Parallèlement à ce type de menace, les vendeurs fréquents sont également beaucoup plus nombreux que les autres vendeurs à avoir été victimes de menaces avec un couteau. Ils sont 62,6% (n=52) à avoir eu un couteau pointé en leur direction, alors que les jeunes des groupes modérés et occasionnels ne sont que 40,2% (n=58) à s'être retrouvés dans la même situation. Une fois de plus, une disparité de plus de 20% distingue les vendeurs fréquents des autres vendeurs de l'étude au niveau de la moyenne enregistrée pour ce type d'agression. Les vendeurs fréquents ont également été plus souvent attaqués à coups de poing et à coups de pied que le reste de l'ensemble des vendeurs de l'étude. Lorsque l'on compare les taux entre les diverses catégories de jeunes face à ce genre d'agression, les vendeurs fréquents affirment à 34,9% (n=29) avoir été victimes de coups de poing ou de coups de pied, au moins quatre fois au cours de leur vie, ce qui représente plus que le double de la moyenne enregistrée auprès des vendeurs occasionnels (15,8%; n=9). Des trois types de vendeurs de drogues, ce sont les vendeurs fréquents qui ont démontré les plus forts taux de victimisation dans cette étude. Ces derniers sont probablement davantage victime suite à leur plus forte implication dans le marché des drogues. Cette constatation rejoint tout de même l'ensemble de la littérature concernant la victimisation

comme facteur de risque à l'investissement dans un mode de vie délinquant. Une des conclusions de l'étude de Cuevas & coll. (2007) attestait que les jeunes de leur recherche, qui présentaient les plus hauts niveaux de victimisation, constituaient ceux qui s'investissaient davantage dans un mode de vie délinquant. De plus, l'utilisation des variables ayant trait à la victimisation (avoir été la cible de menaces avec un objet et/ou un couteau et d'avoir été victime d'agressions physiques par l'entremise de coups de poing et/ou de coups de pied) se veulent très semblables à celles utilisées par Hay & Evans (2006) dans leur étude portant sur la victimisation et la délinquance. Ces derniers affirment que la victimisation influence l'implication délinquante. Les jeunes les plus victimisés de leur étude étaient aussi les plus délinquants, ce qui rejoint un des résultats de ce mémoire. Il semble donc que la répétition d'agressions physiques et de menaces joue un rôle dans l'élaboration des comportements délinquants chez les jeunes (Chang, Chen & Brownson, 2003). De telles situations favorisent, entre autres, les attitudes positives envers le commerce des drogues (Friedman & coll., 2003).

Cependant, il est également reconnu qu'une grande part des actes violents liés au marché de la drogue se réfèrent principalement à la violence systémique (Goldstein, 1985) et présentent ainsi une conséquence de l'implication dans ce type de commerce. De manière générale, les jeunes qui se sont le moins investis dans la vente des substances psychoactives au sein de cette étude (les vendeurs occasionnels et les vendeurs modérés) ont démontré des taux de victimisation plus faibles que les vendeurs fréquents. Cette constatation ouvre la voie à l'hypothèse que les actes de victimisation ont pu être commis en lien avec la vente de drogues illicites. Alors que les vendeurs fréquents transigent à un rythme plus élevé des substances telles que de la cocaïne ou des amphétamines, ils sont probablement ainsi davantage confrontés à une clientèle susceptible d'être violente à leur égard en raison des caractères stimulants de ces drogues et des prix élevés auxquels elles se vendent (Brochu & Parent, 2005). Cette violence dirigée envers les jeunes vendeurs est reprise par Goldstein (1985) au sein du volet psychopharmacologique de sa théorie tripartite. Selon cet auteur, certaines substances, notamment les stimulants majeurs et l'alcool, créent des altérations comportementales à connotations violentes chez leurs usagers, tant sous l'influence de ces substances qu'en état de manque. Ainsi, dans une

perspective situant la victimisation des vendeurs comme étant une conséquence systémique de leur implication dans le marché des psychotropes illégaux, leur degré de victimisation encouru serait alors conséquent à leur degré d'investissement dans ce même commerce. Ce constat irait ainsi de pair avec les résultats de cette étude affectant les trois types de vendeurs élaborés.

Le phénomène de la victimisation chez les vendeurs de drogue paraît être bidirectionnel: certaines études proposent que la sujétion à des abus physiques et/ou mentaux constitue une cause à l'investissement des jeunes dans la délinquance, alors qu'une théorie réputée dans le domaine de la relation drogue-crime affirme qu'elle est une conséquence à l'implication dans la vente de drogues. Cependant, quelque soit l'ambiguïté de cette relation bidirectionnelle, il est certain que le phénomène de victimisation est intimement lié au commerce des substances psychoactives. Il semble alors évident que plus la victimisation d'un individu est récurrente, plus les risques qu'il s'implique activement dans un mode de vie délinquant, tel la vente de drogues illicites, augmentent (Hay & Evans, 2006). Conséquemment, plus l'engagement délinquant est grand, plus les risques de présenter à nouveau des comportements menant à des situations victimisantes sont élevés.

### *3.4.2 La violence commise*

Une seconde facette du lien entre la violence et l'implication dans la vente de drogues est liée aux agressions commises par les jeunes qui transigent des substances psychotropes. Au début de leur adolescence, les vendeurs fréquents ont été plus nombreux (51,8%; n=43) que les vendeurs occasionnels (29,8%; n=17) à avoir pris part à une bataille de gang, alors qu'ils étaient âgés de moins de treize ans. A l'instar de ces résultats, on peut avancer que les jeunes qui se sont le plus impliqués dans des batailles de gang avant l'âge de treize ans ont été, par la suite, ceux chez qui l'engagement dans la vente de drogues a été le plus élevé. Peu d'études se sont penchées sur le lien entre la violence et l'implication future dans le commerce des drogues. Cette relation trouve son sens à travers la théorie de Le Blanc & Fréchette (1989) qui avance que la délinquance chez les

jeunes tend à s'aggraver à mesure qu'une succession d'événements déviants et délinquants, toujours de plus en plus constants et diversifiés, se produisent. Ainsi, la participation à des batailles de gang constituerait un élément favorisant l'émergence d'une délinquance plus approfondie. Parallèlement à cette constatation, les résultats démontrent également que la majorité des vendeurs fréquents (59%; n=49) ont déjà agressé un individu, agression ayant nécessité, pour la victime, un recours médical ou l'utilisation de pansements. Chez les vendeurs occasionnels, le taux pour ce genre d'agression chute à 43,9% (n=25). Cet écart est encore plus significatif entre ces vendeurs lorsqu'on s'attarde à la répétition du geste. Ainsi, les vendeurs fréquents (36,1%; n=30) démontrent une moyenne de pourcentage 3,4 fois plus élevée que les vendeurs occasionnels (10,5%; n=6) quant au fait d'avoir battu une personne de cette manière au moins trois fois au cours de leur vie. Il est alors possible d'avancer que plus une agression de ce genre est répétée, plus l'engagement dans la vente est significatif, tel que le mentionnaient De Li & coll. (2000). Cette constatation d'après les résultats de notre étude rejoint une des conclusions d'Altschuler & Brounstein (1991) à propos des crimes contre la personne. Il apparaît cependant évident que les agressions violentes semblent ici constituer une conséquence, plutôt qu'une cause, à l'implication dans le commerce des drogues. Ce constat renforcerait le lien systémique de Goldstein (1985) quant à l'utilisation de la violence afin de résoudre des conflits liés au marché de la drogue. Cependant, ce bilan demeure spéculatif, car en aucun temps cette variable a été liée, de proche ou de loin, au phénomène de la vente de substances psychoactives dans la constitution du questionnaire administré aux jeunes, pour les fins de cette étude. Il est ainsi possible d'avancer, en lien avec la littérature, que la commission de crimes contre la personne n'est pas seulement reliée, mais établit une cause à un investissement plus significatif dans la délinquance, telle que la vente de drogues illicites.

Tableau XII

**Différences entre les trois types de vendeurs de drogues selon des variables liées à la consommation de drogues**

		Vendeurs occasionnels						Vendeurs modérés						Vendeurs fréquents						$\chi^2$
		0		1-9		10 et +		0		1-9		10 et +		0		1-9		10 et +		
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Conso.																				
Amphétamines		36	63,2	10	17,5	11	19,3	38	43,7	29	33,3	20	23,0	23	27,7	16	19,3	44	53	,000
12 mois																				
Conso.																				
Cocaïne		31	54,4	20	35,1	6	10,5	44	50,6	27	31	16	18,4	33	39,8	19	22,9	31	37,3	,004
12 mois																				

### 3.5 Les facteurs de risque liés à la consommation de drogues

La consommation de drogues constitue, depuis quelques années, un phénomène social en légère régression au Québec. Les taux de prévalence à la consommation ont diminué entre 2000 et 2006 (Institut de la statistique du Québec, 2007) et rien n'indique que cette tendance est sur le point de changer. Cependant, il est tout de même remarquable de constater à quel point les différences entre les taux de consommation des jeunes du secondaire, enregistrés par le gouvernement du Québec, et ceux des jeunes vendeurs de l'étude diffèrent les uns des autres. Les jeunes vendeurs au sein de cette recherche sont nettement de plus grands consommateurs de drogues illicites que la moyenne des jeunes de leur âge inscrits à l'école.

Il faut aussi relever un point dans cette recherche qui relie la consommation des jeunes aux stimulants du système nerveux central. De manière générale, les amphétamines sont consommées par 62% des vendeurs de l'étude alors que dans la population québécoise des jeunes du secondaire, ce taux ne s'élève qu'à 9,4% (Institut de la statistique du Québec, 2007). Bien que ces différences entre les jeunes vendeurs et les élèves du secondaire paraissent élevées, des écarts significatifs sont également notables entre les

différents types de vendeurs. Les amphétamines sont largement consommées au sein du groupe des vendeurs fréquents. Ces derniers sont 53% (n=44) à avoir consommé au moins dix fois des amphétamines lors de la dernière année. A titre comparatif, les vendeurs occasionnels et modérés ne sont que 21,5% (n=31) à avoir consommé ces produits, lors de la même période. Plus précisément, la consommation d'amphétamines à une fréquence minimale de dix fois par année a été avouée par 23% (n=20) des vendeurs modérés et de 19,3% (n=11) des vendeurs occasionnels. Ces écarts de 30% et de 33,7% entre les vendeurs fréquents et les deux autres types de vendeurs parlent d'eux-mêmes. De surcroit, un peu plus du quart des vendeurs fréquents (27,7%; n=23) accuse aucune consommation de ces substances lors de la dernière année, ce qui s'avère peu comparativement au taux de 63,2% (n=36) que l'on retrouve auprès des vendeurs occasionnels. Pour leur part, 43,7% (n=38) des jeunes du groupe des vendeurs modérés n'ont pas consommé d'amphétamines au cours de la dernière année et il semble que leur consommation d'amphétamines se fasse de manière plus expérimentale et moins problématique que les vendeurs fréquents. Ce même groupe de vendeurs modérés confesse cependant une consommation à fréquence d'une à neuf fois au cours d'une année et ils sont aussi plus nombreux (33,3%; n=29) à le faire que les vendeurs occasionnels (17,5%; n=10) ou que les vendeurs fréquents (19,3%; n=16).

La même constatation générale, quant à la consommation de stimulants majeurs, est observable avec la cocaïne : ce stimulant est consommé par 59% des vendeurs de l'étude, alors qu'on ne retrouve que 3,3% de jeunes, fréquentant l'école secondaire, qui en font un usage quelconque (Institut de la statistique du Québec, 2007). Le groupe des vendeurs fréquents se distingue, une fois de plus, fortement des autres vendeurs de l'étude quant à leur consommation de cocaïne. Au cours de la dernière année, 60,2% (n=50) de ces adolescents ont absorbé au moins une fois ce stimulant majeur du système nerveux central. De ceux-ci, 37,3% (n=31) ont pris de la cocaïne à un rythme de 20 fois et plus par année, ce qui représente un écart marqué avec le reste des vendeurs qui eux, ne sont que 15,3% (n=22) à l'avoir utilisée ainsi. Plus précisément, le taux des vendeurs modérés s'élève à 18,4% (n=16), alors que celui des vendeurs occasionnels se trouve à 10,5% (n=6). Les vendeurs fréquents sont donc 3,5 fois plus nombreux, en toute proportion, à

avoir consommé cette drogue 20 fois et plus par année, que les vendeurs occasionnels. D'autre part, 54,4% (n=31) des vendeurs occasionnels n'ont pas fait usage de ce psychotrope au cours des derniers douze mois, comparativement à 39,8% (n=33) chez les vendeurs fréquents.

A partir des résultats des analyses de type chi carré quant à la consommation d'amphétamines et de cocaïne des vendeurs de l'échantillon, une observation s'impose : les taux de consommation enregistrés pour les vendeurs occasionnels sont moins élevés que ceux des vendeurs modérés qui, à leur tour, se trouvent moindres que ceux des vendeurs fréquents. Cette logique «d'escalade» observée à l'égard de la consommation de stimulants l'est également à propos de la vente de ces mêmes substances entre les trois catégories de vendeurs. Ainsi, on peut avancer l'hypothèse que les vendeurs fréquents sont peut-être plus impliqués dans le commerce des stimulants que les autres vendeurs, dans le but de maintenir un accès fiable et relativement facile à ces mêmes substances. Cette logique concorderait avec une des conclusions de la recherche de Brochu & Parent (2005) où la vente favorise justement un accès pour le toxicomane aux substances qu'il consomme, tout en lui fournissant l'avoir nécessaire pour acheter des psychotropes. De plus, le lien entre la consommation et le commerce de stimulants majeurs de la part des vendeurs fréquents donne davantage de poids au modèle économique-compulsif (Goldstein, 1985; Brochu, 1995; Brunelle & coll., 2000; Marsh, 2002). Toutefois, ces constatations vont à l'encontre de celle de Fairlie (2002) au sujet de la consommation des trafiquants les plus actifs. Ce dernier avançait que ce type de vendeur ne consommait des substances psychoactives que très faiblement, afin de générer de meilleurs profits financiers. Il est vraisemblable de croire que ce type de mentalité criminelle soit davantage lié aux adultes motivés par un sentiment de cupidité croissante (Van Nostrand & Tewksbury, 1999).

La fréquence de consommation de stimulants majeurs de la part des vendeurs occasionnels et des vendeurs modérés établit des ressemblances entre ces deux groupes. Bien qu'ils fassent davantage usage de cocaïne et d'amphétamines que les élèves du secondaire (Institut de la statistique du Québec, 2007), leurs habitudes de consommation

liées à ces substances demeurent somme toute occasionnelles, si on les compare aux vendeurs fréquents. Une hypothèse justificatrice de cette constatation serait liée au stade de renforcement mutuel du modèle intégratif de Brochu (1995) stipulant que ces jeunes vendeurs présenteraient une utilisation irrégulière de stimulants en fonction de leur budget monétaire. Alors qu'ils font pour la plupart un usage régulier de cannabis et qu'ils endossent une consommation d'hallucinogènes et d'alcool relativement fréquente, ils manquent d'argent pour des substances onéreuses, telles que ces deux sortes de stimulants majeurs. Leur implication dans le commerce des drogues soutiendrait leur consommation de cannabis, d'alcool et d'hallucinogènes, tout en favorisant également des opportunités d'user des stimulants lorsque leur budget le leur permettrait.

De manière générale, les jeunes qui se sont le plus impliqués dans le commerce des drogues (les vendeurs fréquents) se caractérisent par des comportements et des situations les mettant davantage à risque de faire ainsi. Ces vendeurs se distinguent par leur dossier criminel, par leurs revenus non-déclarés, par l'absence de supervision parentale, par leurs croyances favorables à l'investissement dans un mode de vie criminelle, par la violence physique et psychologique dont ils ont été victimes, par la violence qu'ils commettent et par la fréquence de leur consommation de stimulants majeurs. A l'opposé, les vendeurs occasionnels affichent moins de comportements «à risque», ce qui peut expliquer leur plus faible investissement dans la vente de drogues. Ces jeunes se définissent majoritairement par leur statut de décrocheurs scolaires, par leur faible propension à acquérir de l'argent qu'ils ne déclarent pas, par leur implication minimale dans des situations violentes et par leur consommation modérée de stimulants majeurs. Enfin, au milieu de ce continuum se trouvent les vendeurs modérés. Dans une majorité de cas, ces adolescents se positionnent entre les vendeurs occasionnels et les vendeurs fréquents en ce qui a trait à la gravité et à l'implication face aux différents facteurs de risque. Leur investissement dans la vente des substances psychoactives suit également cette logique. Bien que les analyses de type chi carré ont pu identifier les variables qui différencient les trois groupes de vendeurs, elles ne permettent pas de reconnaître celles qui sont le plus significatives à chacun des trois groupes. La prochaine section portera sur des analyses de régression logistique afin de répondre au troisième objectif de cette étude qui est



d'identifier les facteurs prédictifs aux différents degrés d'investissement dans la vente de drogues.

### **3.6 Les facteurs prédictifs**

La régression logistique permet de prédire, à l'aide d'un ensemble de variables, si un sujet fait partie d'un groupe ou d'un autre. Ainsi, à partir des trois groupes de vendeurs de drogues, il est possible de prédire la classification d'un jeune selon les variables significatives présentées précédemment, lors de la présentation des résultats liés au second objectif de cette étude. La logique de cet objectif veut approfondir les résultats de l'objectif précédant en ciblant davantage les variables susceptibles d'influencer le degré d'investissement des jeunes dans le commerce des drogues.

#### *3.6.1 Les vendeurs occasionnels*

Les résultats des analyses de régression logistique pour le groupe des vendeurs occasionnels démontrent que trois variables ont un impact significatif dans la classification des vendeurs occasionnels. Ces trois variables définissent à 33,5%, selon le coefficient Nagelkerke indicateur de la variance expliquée, la classification des sujets dans le groupe des vendeurs occasionnels. Le modèle élaboré au tableau XIII présente un pourcentage de bonnes classifications de 80,5% au sujet des jeunes vendeurs de drogues de l'étude.

A la lecture du tableau XIII, on constate que le fait d'être un décrocheur scolaire est la principale caractéristique déterminant la classification des jeunes dans le groupe des vendeurs occasionnels. Les jeunes décrocheurs présentent presque 3 fois plus de risques de se retrouver dans cette catégorisation de jeunes vendeurs de drogues. De plus, le fait de ne pas avoir de revenu issu d'un emploi illégal présente un «odds ratio» de 2,658, ce qui démontre que peu de vendeurs occasionnels se commettent à un emploi dont le revenu n'est pas déclaré. D'ailleurs, les jeunes issus de ce groupe de vendeurs affirmaient

à 47,4% (n=27) obtenir de l'argent d'un emploi dont les revenus étaient déclarés au gouvernement, ce qui représente le plus fort taux parmi les trois groupes de l'étude. Au troisième et dernier rang des facteurs prédictifs pour ce groupe de jeunes, il y a la perception qu'un vendeur ne se fera pas ou peu blesser. Cette variable augmente de 2,2 fois les possibilités qu'un vendeur se classe parmi ce groupe de vendeurs. Ce résultat rejoint ceux liés à la victimisation des jeunes vendeurs où les études sur le sujet (Chang, Chen & Brownson, 2003; Friedman & coll., 2003) indiquaient un lien entre un haut degré de victimisation et une implication plus soutenue dans la délinquance et le commerce des drogues. Ainsi, les vendeurs occasionnels affichent un plus faible taux de victimisation lié à une plus faible implication dans ce marché. Le fait de subir moins d'actes de violence physique augmente la perception chez ces jeunes d'encourir moins de risque de blessure.

**Tableau XIII**

**Les facteurs prédictifs liés au groupe des vendeurs occasionnels**

	Exp(B)
Est un décrocheur scolaire	2,912
N'obtient pas de revenu d'un emploi illégal	2,658
A la perception que les vendeurs ne se fassent pas ou peu blesser	2,262

N= 57     $p \leq 0,05$      $R^2 = 0,335$

*3.6.2 Les vendeurs modérés*

Les résultats des analyses de régression logistique pour le groupe des vendeurs modérés indiquent que trois variables ont été retenues (tableau XIV), stipulant un impact significatif dans la classification des vendeurs modérés. La variance expliquée, qui est démontrée à partir du coefficient Nagelkerke, atteste que seulement 18,1% des variables

présentes dans le modèle expliquent à elles-seules les caractéristiques prédictives des vendeurs modérés, constituant ainsi un modèle statistiquement faible. Enfin, le modèle en soi présente un pourcentage de bonnes classifications de 66,1% auprès des jeunes vendeurs de drogues de l'étude.

D'après les résultats des analyses de régression logistique se rapportant aux vendeurs modérés, le fait qu'un jeune n'a jamais été victime de menace avec un objet quelconque augmente de 3 fois ses possibilités d'être classé parmi ce type de vendeurs. Cette caractéristique est celle qui a le plus d'impact prédictif auprès de ce groupe de jeunes. S'ensuivent deux variables très semblables : la présence du père au domicile familial avec un «odds ratio» de 2,369 et la présence de la mère au domicile familial qui augmente de 2,1 fois les possibilités qu'un jeune se classe parmi les vendeurs modérés. Ces deux derniers facteurs ne coïncident pas avec la littérature évoquant les liens entre la présence parentale et l'implication délinquante des adolescents. D'après plusieurs études (Little & Steinberg, 2006; Steinman, 2005; De Li, Priu & Mackenzie, 2000; Altschuler & Brounstein, 1991), les jeunes qui bénéficient d'un minime encadrement parental s'impliquent davantage dans la déviance et la délinquance. Les hauts taux de présence parentale auprès des vendeurs modérés s'avèrent surprenant, car d'après les différentes recherches sur cette thématique, ces derniers devraient être moins enclins à s'impliquer dans la criminalité.

**Tableau XIV**

**Les facteurs prédictifs liés au groupe des vendeurs modérés**

	Exp(B)
N'a jamais été victime de menace avec un objet	3,006
A un père qui est à la maison	2,369
A une mère qui est à la maison	2,123

N= 87  $p \leq 0,05$   $R^2 = 0,181$

### *3.6.3 Les vendeurs fréquents*

Avec les résultats des analyses de régression logistique pour le groupe des vendeurs fréquents (tableau XV), on découvre que trois variables ont un impact significatif dans la classification des vendeurs fréquents. La variance expliquée, qui est démontrée à partir du coefficient Nagelkerke, exprime que 36,9% des variables présentes dans le modèle expliquent à elles-seules les caractéristiques prédictives des vendeurs fréquents. Enfin, le modèle en soi affiche un pourcentage de bonnes classifications de 75,2% auprès des jeunes vendeurs de drogues de l'étude.

Une des principales différences entre les vendeurs fréquents et les deux autres types de vendeurs tient au fait que ces vendeurs consomment davantage des stimulants du système nerveux central. Le principal facteur prédictif pour ce groupe de jeunes vendeurs est directement en lien avec ce fait. Lorsqu'un jeune vendeur consomme au moins dix fois ces substances au cours d'une période de douze mois, les possibilités de se classer parmi ce type de vendeur augmentent de 3,9 fois. Ces substances sont tellement en lien avec ce groupe de vendeurs, que si ces derniers ne consomment qu'entre une et neuf fois, durant le même période de temps, leurs probabilités d'être classé dans ce groupe sont de 1,1 fois supérieures. Le lien entre la consommation de stimulants majeurs chez les vendeurs fréquents et leur implication soutenue dans le commerce des drogues n'est pas surprenant. Goldstein (1985) a fait mention d'une telle relation dans sa théorie économico-compulsive de la relation drogue-crime. Cette constatation a d'ailleurs été scientifiquement démontrée à maintes occasions, tel que dans l'étude de Brunelle & coll. (2000) qui citaient l'implication criminelle de consommateurs compulsifs de substances psychoactives. Un troisième aspect prédictif lié au groupe des vendeurs fréquents est l'obtention d'un revenu illégal. Cette caractéristique a été admise comme étant un facteur significatif de différenciation entre les vendeurs fréquents et les deux autres types de vendeurs de l'étude lors des analyses univariées entre les groupes. Une fois de plus, cette variable augmente de plus de trois fois (3,3) les risques qu'un vendeur se classe sous cette dénomination. La diversification des actes criminels est à la base de la théorie de Le

Blanc & Fréchette (1989) qui affirment que les délinquants les plus avérés commettent une gamme d'actes antisociaux variés pour répondre à leurs besoins divers.

**Tableau XV**

**Les facteurs prédictifs liés au groupe des vendeurs fréquents**

	Exp(B)
A consommé au moins dix fois des amphétamines dans la dernière année	3,970
Obtient un revenu d'un emploi illégal	3,307
A consommé entre une et 9 fois des amphétamines dans la dernière année	1,161

N=83  $p \leq 0,05$   $R^2 = 0,369$

Les résultats de ces analyses statistiques tendent à clarifier les variables les plus significatives dans l'élaboration de chacun des trois groupes. Ainsi, les vendeurs occasionnels sont davantage des décrocheurs scolaires qui n'obtiennent pas de revenu non-déclaré. Ils entretiennent également des perceptions différentes quant aux risques se subir des blessures. A l'opposé, l'obtention d'un revenu illégal et la consommation d'amphétamines caractérisent fortement les jeunes du groupe des vendeurs fréquents. Enfin, la présence des deux parents au domicile familial, jumelée à une quasi absence de menace à l'aide d'un objet, marquent le groupe des vendeurs modérés.

### **3.7 La théorie du développement de la délinquance**

À l'analyse des résultats de cette étude, on conçoit que l'existence de différents groupes de vendeurs de drogues illicites chez les jeunes québécois est soutenue par une pluralité de distinctions psycho-sociales, statistiquement significatives. Or, l'analyse exhaustive de ces facteurs tend à corroborer la logique de la théorie du développement de la délinquance, telle qu'élaborée par Le Blanc & Fréchette (1989). Chacun des trois

regroupements de jeunes vendeurs a manifesté des implications différentes dans le commerce des drogues, tant par les substances vendues, les profits monétaires engendrés, le nombre de transactions effectuées que par le type d'implication à trafiquer. De surcroît, l'identification de plusieurs facteurs de risque a également permis une meilleure compréhension de différents degrés de compromission dans le commerce des substances psychoactives chez les vendeurs occasionnels, les vendeurs modérés et les vendeurs fréquents. L'étude que présente ce mémoire ne permet pas une représentation des trois stades (activation, aggravation et désistement) de Le Blanc & Fréchette (1989) en raison de certaines contraintes méthodologiques, mais s'attarde davantage au stade d'aggravation de la délinquance, par le biais de l'implication dans la vente de drogues, en ordonnant les types de vendeurs selon les processus sous-jacents qui les ont menés à leur conduite criminelle.

Plusieurs facteurs de risque, soit liés à la consommation de drogues, à la violence ou simplement d'ordre psycho-sociaux, permettent de conclure que plus les jeunes s'investissent dans la vente de drogues, plus ils accusent une somme importante de problématiques sociales et personnelles. Le groupe des vendeurs occasionnels affiche ainsi, de manière globale, un profil moins problématique que celui des vendeurs modérés, qui, à leur tour, sont en reste sur les vendeurs fréquents. Cette logique trouve une excellente représentation à travers le nombre de jeunes contrevenants affiliés à chacun des groupes. Plus ils sont nombreux à l'intérieur d'un regroupement, plus l'implantation criminelle, délinquante ou déviante de ce groupe est élevée, conséquemment à l'engagement plus intense de chacun de ces jeunes dans la vente de psychotropes. Cela se confirme également à propos de leur implication dans un emploi où les revenus ne sont pas déclarés, dans le nombre d'agressions physiques commises envers autrui, dans le nombre de situations victimisantes vécues et dans le nombre d'épisodes de consommations de cocaïne et d'amphétamines au cours de la dernière année. En ce qui touche la consommation de stimulants majeurs, un lien assez direct s'établit avec la vente de ces mêmes substances parmi les trois groupes. Ainsi, les vendeurs fréquents laissent supposer une implication économique-compulsive (Goldstein, 1985) afin de subvenir aux coûts onéreux engendrés par leur forte consommation. De plus, l'analyse des facteurs

prédictifs à l'appartenance à chacun des groupes démontre des différences notables, relatives aux processus sous-jacents à l'implication dans la vente de drogues. Les jeunes vendeurs qui n'obtiennent pas de revenus issus d'un emploi non-déclaré, ceux qui tombent sous la dénomination des décrocheurs scolaires et non des jeunes contrevenants et ceux qui perçoivent peu de risque de se faire blesser, présentent davantage de chances de se retrouver parmi le groupe des vendeurs occasionnels. A l'autre extrême, les jeunes vendeurs qui consomment plusieurs fois des amphétamines au cours d'une année et qui œuvrent au sein d'un emploi où les revenus ne sont pas déclarés au gouvernement, montrent davantage de risques de faire parti des vendeurs fréquents. Le type de revenu, qu'il soit déclaré ou non, constitue ainsi un facteur de risque important à l'implication des jeunes dans la vente de drogues, puisqu'il prédit l'appartenance des jeunes à non pas un, mais deux groupes de vendeurs.

Un autre facteur, le partage de résidence avec les parents, agit sur l'enracinement délinquant des adolescents, suivant la logique d'escalade exprimée au sein de la théorie du développement de la délinquance. Cependant, la situation des vendeurs modérés va à l'encontre de la littérature sur le sujet et diverge de la théorie de Le Blanc et Fréchette (1989). Les vendeurs modérés habitent davantage avec leurs parents que les deux autres types de vendeurs mais démontrent une plus grande implication que les vendeurs occasionnels au sein du commerce des drogues. Toutefois, la situation des vendeurs fréquents rejoint davantage les fondements de la littérature scientifique sur ce sujet, en renforçant l'idéologie où plus les jeunes sont laissés à eux-mêmes, plus ils risquent de s'investir dans la délinquance.

Ainsi, comme le suggèrent Le Blanc & Fréchette (1989), l'agir criminel suit une logique conséquente d'une série de facteurs de risque, associés à la classification de la délinquance des jeunes. Cette étude a ainsi permis de créer une typologie de vendeurs en identifiant les différents processus qui modèlent le cheminement délinquant qu'empruntent les jeunes, en établissant des comparatifs entre les groupes et en identifiant les principaux facteurs prédictifs relatifs à ces classifications, suivant la théorie du développement de la délinquance.

## **Conclusion**



De manière générale, dans le cadre de la présente recherche, l'analyse des résultats a permis d'identifier trois types de jeunes vendeurs de drogues illicites parmi un échantillon de décrocheurs scolaires et de jeunes contrevenants : les vendeurs occasionnels, les vendeurs modérés et les vendeurs fréquents. Plusieurs facteurs de risque quant à l'engagement dans ce type de marché ont également été reliés à ces trois groupes : la présence du père et/ou de la mère à la maison, l'obtention de revenus illégaux, la participation à une bataille de gang avant l'âge de treize ans, le type de répondant, la fréquence de consommation de cocaïne et d'amphétamines dans la dernière année, le nombre d'agressions sur autrui nécessitant des soins médicaux, le nombre de fois que le jeune a été victime de coups de poing et/ou de coups de pieds, le nombre de fois que le jeune a été menacé avec un objet et/ou un couteau, les probabilités qu'un vendeur se retrouve en prison, se blesse, meurt, devienne riche et/ou se fasse respecter. A la suite d'analyses, des différences entre les groupes ont suggéré l'existence de d'implications délinquantes variées, soutenus par des facteurs de risque propres à chacun des trois groupes.

Ainsi, le premier de ces groupes, les vendeurs occasionnels, présente la plus faible implication dans le commerce des drogues illicites au sein de cette étude. La majorité de ces adolescents transigent des drogues entre une et vingt fois par semaine et obtiennent cent dollars ou moins pour leurs activités criminelles durant le même laps de temps. Leur traite se centre principalement sur le cannabis, alors qu'ils œuvrent habituellement seuls au sein de ce marché. L'implication délinquante de ces jeunes semble influencée par plusieurs facteurs psychosociaux, bien que seulement quelques-uns d'entre eux soient davantage spécifiques à la classification de ces vendeurs au sein de ce regroupement. Le fait d'être un décrocheur scolaire est justement associé aux vendeurs occasionnels, alors que la moitié des membres de ce groupe endossent cette dénomination sociale. Ne pas obtenir de revenus non-déclarés et maintenir la perception que les vendeurs de drogues sont peu susceptibles de se blesser constituent deux autres facteurs prédictifs de cette classe de vendeurs de drogues. De manière significative, mais non prédictive, les vendeurs occasionnels s'impliquent moins dans des situations de violence, consomment moins de stimulants majeurs tels que la cocaïne et les amphétamines, perçoivent moins

de risques liés à leurs activités et ont moins de chances de devenir riches ou de se faire respecter par leurs pairs.

Au milieu de notre continuum de vendeurs de drogues se trouvent les vendeurs modérés. Ces derniers se différencient des vendeurs occasionnels par leur implication plus soutenue dans ce type de commerce. Ils semblent également à cheval entre ce dernier groupe et les vendeurs fréquents, dans un juste milieu entre les deux. Les jeunes formant ce groupe effectuent entre vingt-et-une et cinquante transactions par semaine, dont ils empochent des revenus se situant entre cinquante et deux cents dollars. Tout comme les vendeurs occasionnels, ils vendent principalement du cannabis, mais également un peu de stimulants majeurs et d'autres drogues et ce, majoritairement pour le compte d'une autre personne. Trois facteurs prédisent l'appartenance d'un vendeur à ce groupe au sein de l'étude : ne jamais avoir été victime de menace avec un objet, la résidence du père à la maison et la résidence de la mère au domicile familial. En ce qui a trait aux facteurs de risque, ces jeunes se positionnent fréquemment entre les vendeurs occasionnels et les vendeurs fréquents relativement à la gravité et l'implication émanant de ces facteurs. Ils empruntent ainsi un cheminement plus délinquant et déviant que les vendeurs occasionnels, mais moindre que les vendeurs fréquents.

Finalement, les vendeurs fréquents constituent le groupe le plus investi dans la vente de drogues, en effectuant majoritairement plus de cinquante transactions et en récoltant plus de deux cents dollars de revenus hebdomadairement. Ils transigent pratiquement toutes les drogues possibles en œuvrant pour leur compte ou pour une tierce personne. La formation de ce groupe se caractérise par des facteurs prédictifs ayant trait à l'obtention d'un revenu non-déclaré et par une utilisation d'amphétamines accrue, principalement à raison d'une consommation pour un minimum de dix fois par année. La consommation de drogues, surtout des stimulants majeurs, crée un facteur de risque de premier plan pour ces jeunes. Ayant davantage été victimes de violence physique et/ou psychologique, ces adolescents s'impliquent également davantage dans d'autres situations de violence. Ils perçoivent, conséquemment plus de risques de mourir et de se retrouver en prison que les autres types de vendeurs. Cette dernière perception peut émaner du fait qu'une majorité

d'entre eux sont des contrevenants vivant déjà une incarcération. Enfin, ils entretiennent aussi la perception qu'ils feront fortune à vendre des drogues.

L'intensité des facteurs de risque dans la vie des jeunes des trois groupes trace des cheminements délinquants différents pour ces adolescents, tel que mentionné par Le Blanc et Fréchette (1989). Il est donc sans surprise de constater que plus ces mineurs sont impliqués dans le marché des drogues illicites, plus l'intensité d'autres comportements délinquants, déviants ou victimisants augmente. Ainsi, la présence de ces facteurs de risque contribue à l'apparition d'un investissement dans la vente de drogues, alors que leur répétition consolide et aggrave ce cheminement délinquant.

Ces résultats demeurent toutefois davantage hypothétiques, en raison du très faible nombre d'ouvrages traitant des facteurs de risque liés à l'implication dans la vente de drogues chez les jeunes, annihilant toute comparaison avec une autre étude. Ce constat pose une dualité, limitant à la fois l'objet de cette étude mais proposant une innovation dans ce domaine particulier des sciences sociales. D'autre part, il est évident que la population choisie pour cette recherche n'est pas représentative de la majorité des jeunes québécois. Il aurait ainsi été favorable, afin d'augmenter la portée de la recherche, de pouvoir inclure différents types de jeunes, présentant un cheminement plus conforme à la réalité des adolescents sans problématique sociale, tel que des écoliers. Néanmoins, l'implication dans le commerce des drogues constitue une forme de criminalité affectant davantage des jeunes accablés d'une multitude de facteurs de risque, ce qui n'est pas nécessairement le cas des étudiants et des travailleurs.

D'autre part, afin d'augmenter la puissance statistique des analyses de classification, seulement trois catégories de drogues vendues ont été formées : les stimulants majeurs (cocaïne, crack et amphétamines), la marijuana et enfin, les hallucinogènes et l'héroïne. Il aurait aussi été intéressant de pouvoir inclure chaque substance, indépendamment des autres, dans l'analyse de type cluster afin de créer, avec le plus de justesse possible, les typologies de jeunes vendeurs. Cette limite n'affecte cependant pas le but principal de

l'étude qui était d'identifier les principaux facteurs de risque qui différencient les divers degrés d'implication dans la vente des drogues chez les jeunes.

Enfin, il est important de spécifier qu'une majorité de données se rapportaient aux douze mois précédant l'entrevue. Ainsi, plusieurs variables liées à la consommation de substances psychoactives, à la victimisation et aux agressions physiques effectuées ne permettaient pas d'analyser ces phénomènes sur une plus longue période. Les résultats d'une étude comme celle-ci, portant sur les facteurs de risque menant à un engagement criminel plus ancré, auraient bénéficié de ces indications supplémentaires.

Malgré ces limites méthodologiques, les résultats présentés dans ce mémoire fondent une première scientifique quant à la connaissance des facteurs de risque prédictifs et explicatifs des différents niveaux d'implication dans la vente de drogues chez les jeunes québécois ayant admis transiger des substances psychoactives. Ce nouveau savoir laisse entrevoir une pluralité d'interventions psycho-sociales auprès de jeunes accablés de problématiques liées au commerce des drogues. Ces notions portant sur cette thématique sociale pourraient favoriser l'établissement de pratiques préventives secondaires et tertiaires, auprès de jeunes présentant déjà un cheminement délinquant à risque de s'aggraver et auprès d'adolescents déjà engagés dans cette criminalité. Des interventions axées sur les principaux facteurs de risque, d'où émergent les motivations des jeunes en faveur du commerce de drogues, pourraient diminuer la prévalence de ce type de délinquance. Ainsi, le changement des mentalités à l'égard du commerce des drogues chez les jeunes, la conscientisation des parents à l'égard de leur implication dans la vie de leurs enfants, la prise en charge des jeunes présentant des problématiques de consommation de substances psychotropes et l'intégration sociale des jeunes marginaux constituent tous des exemples pouvant diminuer la prévalence de l'implication des adolescents dans ce type de commerce. Les résultats de cette étude peuvent également servir à faire évoluer l'orientation des peines judiciaires des jeunes vendeurs de substances psychoactives. Plusieurs d'entre eux, investis dans ce commerce de manière économique-compulsive (Goldstein, 1985), subissent des sentences sans aucun lien avec leur problématique de surconsommation de drogues. Or, une des conclusions de cette

recherche stipule que les jeunes les plus ardemment impliqués dans ce type de marché dénotent une consommation à risque. Les conclusions de l'étude pourraient donc servir à mettre en œuvre des interventions judiciaires plus spécifiques, basées entre autres sur la consommation de ces adolescents, dans le but de favoriser leur réadaptation sociale. Plusieurs jeunes se font incarcérer ou doivent compléter des travaux communautaires comme peine judiciaire, quand ils auraient davantage besoin de consultations professionnelles pour leur problématique de consommation de drogues. Cependant, la portée des résultats de cette étude demeure limitée à une population restreinte de jeunes. Plusieurs facettes de cette problématique demeurent ambigües et méconnues pour l'établissement de programmes sociaux adéquats, afin de venir en aide à ces jeunes en difficulté. Davantage de recherches scientifiques sur ce sujet seraient ainsi souhaitables afin de mieux en déceler les fondements.

La réalisation de cette étude a donc pris son envol, entre autre, à partir de l'absence de programme préventif pour contrer l'investissement des jeunes dans la vente de drogues et par la constatation du manque de documentation scientifique traitant de la thématique. Elle se voulait ainsi être une percée dans un univers empirique peu exploité, tant au Québec qu'aux États-Unis. Un important besoin de connaissances se fait sentir, tant du point de vue des acteurs de ce marché illicite, que des différents contextes sociaux où se déroule ce type d'activité, afin de mettre en place de meilleures stratégies de prévention sociale et sanitaire face au phénomène du commerce de la drogue chez les jeunes. Plusieurs avenues sont souhaitables pour la réalisation de nouvelles études dans ce domaine. Il serait ainsi intéressant d'étudier davantage le lien entre la consommation de stimulants majeurs et l'implication dans la vente de drogues chez les jeunes québécois, puisqu'il a été démontré que la consommation de ces substances constitue un facteur prédictif à une forte implication dans ce type de commerce. De plus, la consommation d'amphétamines constitue présentement un phénomène en vogue chez les adolescents. Il pourrait également être pertinent de simplement dresser un portrait psycho-socio-démographique des trafiquants de substances psychoactives au Québec, afin de mieux connaître les différentes particularités de ces jeunes délinquants. Le phénomène de la vente des drogues chez les jeunes constitue un sujet relativement vaste et très peu

exploité. Peu importe l'angle d'analyse choisi dans de futures recherches, un criant besoin de données empiriques sera comblé et enrichira grandement le schème des connaissances scientifiques existantes.

## **Annexe**

Tableau XVI

Différences psycho-sociales non-significatives entre les trois groupes de vendeurs de drogues

	Vendeurs occasionnels						Vendeurs modérés						Vendeurs fréquents						$\chi^2$						
	0		1 à 3		4 et +		0		1 à 3		4 et +		0		1 à 3		4 et +								
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%							
Nombre de fois victime de poussage/gifle 12 mois	13	22,8	31	54,4	13	22,8	23	26,4	39	44,8	25	28,7	22	26,5	34	41	27	32,5	,609						
Conso. Cannabis 12 mois	0		1-39 fois		40 et +		0		1-39 fois		40 et +		0		1-39 fois		40 et +		,179						
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%							
	2	3,5	13	22,8	42	73,7	2	2,3	22	25,3	63	72,4	7	8,4	12	14,5	64	77,1							
Conso. Hallucinogène 12 mois	0		1-39 fois		40 et +		0		1-39 fois		40 et +		0		1-39 fois		40 et +		,085						
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%							
	21	36,8	28	49,1	8	14	20	23	51	58,6	16	18,4	22	26,5	37	44,6	24	28,9							
Conso. Crack 12 mois	0		1 à 2		3 et +		0		1 à 2		3 et +		0		1 à 2		3 et +		,378						
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%							
	40	70,2	9	15,8	8	14	61	70,1	11	12,6	15	17,2	52	62,7	9	10,8	22	26,5							
Conso. Alcool 12 mois	0		2 fois par mois ou moins		1-2 fois /sem		Quotidi en ou 3-6 fois/sem.		0		2 fois par mois ou moins		1-2 fois /sem		Quotidi en ou 3-6 fois/sem.		0		2 fois par mois ou moins		1-2 fois /sem		Quotidi en ou 3-6 fois/sem.		,094
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
	1	1,8	24	42,1	21	36,8	11	19,3	3	3,4	33	37,9	29	33,3	22	25,3	4	4,8	22	26,5	23	27,7	34	41	
Revenu d'un emploi légal	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		,104				
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%					
	27	47,4	30	52,6	26	29,9	61	70,1	31	37,3	52	62,7	31	37,3	52	62,7	31	37,3	52	62,7					
Dialogues entre jeune et ses parents	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		,890				
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%					
	39	68,4	18	31,6	59	67,8	28	32,2	59	71,1	24	28,9	59	71,1	24	28,9	59	71,1	24	28,9					
Vandaliser objets avant l'âge de 13 ans	Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		,664				
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%					
	32	57,1	24	42,9	55	64	31	36	53	63,9	30	36,1	53	63,9	30	36,1	53	63,9	30	36,1					





## **Liste des Références**

- Altschuler, DM. & Brounstein, PJ. (1991), «Patterns of Drug Use, Drug Trafficking and Other Delinquency Among Inner-City Adolescent Males in Washington DC», *Criminology*, vol.29, p.589-622.
- Beauchesne, L. (2003), *Les drogues; Les coûts cachés de la prohibition*, Lanctôt Editeur.
- Black, M. & Ricardo, I. (1994), «Drug Use, Drug Trafficking and Other Delinquency Among Low Income African American Early Adolescent Boys», *Pediatrics*, vol.93, p.1065-1072.
- Brochu, S. (1995), *Drogue et criminalité. Une relation complexe*, Les presses de l'Université de Montréal.
- Brochu, S. (2006), *Drogue et criminalité. Une relation complexe*, Deuxième Édition, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Brochu, S. & Parent, I. (2005), *Les flambeurs; Trajectoires d'usagers de cocaine*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Brunelle, N., Brochu, S. & Cousineau, M. (2000), «Drug-Crime Relations Among Drug-Consuming Juvenile Delinquents: A Tripartite Model and More», *Contemporary Drug Problems*, vol.27, n°2, p.835-866.
- Brunelle, N., Cousineau, M., & Brochu, S. (2002), «Trajectoires types de déviance juvénile : un regard qualitatif», *Canadian Journal of Criminology*, vol.44, n°1, p.1-31.
- Brunelle, N., Cousineau, M., & Brochu, S. (2005), «Juvenile Drug Use and Delinquency: Youths' Accounts of Their Trajectories», *Substance use and misuse*, vol.40, p.721-734.
- Caulkins, J. & Reuter, P. (1998), «What Price Data Tell Us About Drug Markets», *The Quarterly Journal of Economics*, vol.115, p.755-789.
- Caulkins, J., Johnson, B., Taylor, A. & Taylor, L. (1999), «What Drug Dealers Tell Us About Their Costs of Doing Business», *Journal of Drug Issues*, vol.29, n°2, p.323-340.
- Centers, N. & Weist, M. (1998), «Inner City Youth and Drug Dealing: A Review of the Problem», *Journal of Youth and Adolescence*. vol.27, n°3, p.395-411.
- Chavez, E., Oetting, R. & Swain, R. (1994), «Dropout and Delinquency: Mexican-American and Caucasian Non-Hispanic Youth», *Journal of clinical child Psychology*, vol.23, n°1, p. 47-55.
- Chang, J., Chen, J. & Brownson, R. (2003), «The Role of Repeat Victimization in Adolescent Delinquent Behaviors and Recidivism», *Journal of Adolescent Health*, vol.32, p. 272-280.

Cuevas, C., Finkelhor, D., Turner, H. & Ormrod, R. (2007), «Juvenile Delinquency and Victimization: A Theoretical Typology», *Journal of Interpersonal Violence*, vol.22, n°12, p. 1581-1602.

De Li, S., Priu, H. & Mackenzie, D. (2000), «Drug Involvement, Lifestyles and Criminal Activities Among Probationers», *Journal of Drug Issues*, vol.30, n°3, p.593-619.

Denton, B. & O'Malley, P. (2001), «Property Crime and Women Drug Dealers in Australia», *Journal of Drug Issues*, vol.31, n°2, p.465-486.

Drapela, L. (2005), «Does Dropping Out of High School Cause Deviant Behaviour? An Analysis of the National Education Longitudinal Study», *Deviant Behaviour*, vol.26, p. 47-62.

Fairlie, R. (2002), «Drug Dealing and Legitimate Self-Employment», *Journal of Labor Economics*, vol.20, n°3, p.538-567.

Friedman, S., Flom, P., Kottiri, B., Neaigus, A., Sandoval, M., Curtis, R., Johnson, B., & Des Jarlais, D. (2003), «Drug Dealing and Attitudes and Norms About Drug Dealing Among Young Adults and their Peers in a High-Risk Community», *International Journal of Drug Policy*, vol.14, p.261-268.

Gendarmerie royale du Canada (2005), *Drogues illicites – Situation au Canada 2004*, Direction des renseignements criminels, Ottawa.

Goldstein, P.J. (1985), «The Drugs/Violence Nexus: A Tripartite Conceptual Framework», *Journal of Drug Issues*, vol.15, n°4, p.493-506.

Harrison, L., Erickson, P., Korf, D., Brochu, S. & Benschop, A. (2007), «How Much for a Dime Bag? An Exploration of Youth Drug Markets», *Drug and Alcohol Dependence*, vol.90, p.27-39.

Hay, C. & Evans, M. (2006), «Violent Victimization and Involvement in Delinquency: Examining Predictions from General Strain Theory», *Journal of Criminal Justice*, vol.34, p. 261-274.

Institut de la statistique du Québec (2007), *Enquête sur la tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006*, Institut de la statistique du Québec, Direction de Santé Québec.

Jarjoura, R. (1993), «Does Dropping Out of School Enhance Delinquent Involvement? Results from a Large-Scale National Probability Sample», *Criminology*, vol.31, n°2, p. 149-172.

Jarjoura, R. (1996), «The Conditional effect of Social Class on the Dropout-Delinquency Relationship», *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol.33, n°2, p. 232-255.

Kacanek, D. & Hemenway, D. (2006), «Gun Carrying and Drug Selling Among Young Incarcerated Men and Woman», *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York academy of Medicine*, vol.83, n°2, p. 266-274.

Komro, K., Perry, C. & Munson, K. (2004), «Reliability and Validity of Self-Report Measures to Evaluate Drug and Violence Prevention Programs», *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, vol.13, n°3, p.17-51.

Korf, D., Brochu, S., Annemieke, B., Harrison, L. & Erickson, P. (2006), «Teen Drug Sellers- A Cross-National Study of Segregated Drug Markets», *Drug & Alcohol Dependence*, vol.90, p.27-39.

Landry, M., Brochu, S. & Bergeron, J. (2003), «Validity and Relevance of Self-Report Data Provided by Criminalized Addicted Persons in Treatment», *Addiction Research and Theory*, vol.11, n°6, p.415-426.

Le Blanc, M. & Fréchette, M. (1989), *Male Criminal Activity, from Childhood through Youth: Multilevel and Developmental Perspectives*, New York: Springer-Verlag.

Léonard, L. & Ben Amar, M. (2002), *Les psychotropes; pharmacologie et toxicomanie*, Les presses de l'Université de Montréal.

Li, X., Feigelman, S., Stanton, B., Galbraith, J. & Huang, W. (1998), «Drug Trafficking and Drug Use Among Urban African American Adolescents», *Journal of Adolescent Health*, vol.23, p.280-288.

Li, X., Stanton, B., Black, M. & Feigelman, S. (1996), «Persistence of Drug Trafficking Behaviours and Intentions Among Urban African American Early Adolescents», *Journal of Early Adolescence*, vol.16, n°4, p.469-487.

Li, X., Stanton, B., Feigelman, S., Black, M. & Romer, D. (1994), «Drug-Trafficking and Drug Use among Urban African-American Early Adolescents», *Journal of Early Adolescence*, vol.14, p.491-508.

Little, M. & Steinberg, L. (2006), «Psychosocial Correlates of Adolescent Drug Dealing in the Inner City. Potential Roles of Opportunity, Conventional Commitments and Maturity», *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol.43, p.357-386.

Lizotte, A., Howell, J., Tobin, K. & Howard, G. (2000), «Factors Influencing Gun Carrying Among Young Urban Males Over the Adolescent-Young Adult Life Course», *Criminology*, vol.38, n°3, p. 811-834.

Nagin, D. & Paternoster, R. (1991), «On the Relationship of Past to Future Participation in Delinquency», *Criminology*, vol.29, n°2, p. 163-189.

Noël, V. & Morselli, C. (2005), «Crimes lucratifs des jeunes de la rue: reanalyse de l'impact criminogène de la rue», *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, n°2, p.173-190.

Paschall, M., Ornstein, M., & Flewelling, R. (2001), «African American Male Adolescents' Involvement in the Criminal Justice System: The Criterion Validity of Self-Report Measures in a Prospective Study», *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol.38, n°2, p.174-187.

Santé Canada (2005), *Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC) : Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les canadiens : La prévalence de l'usage et les méfaits : Rapport détaillé*, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Sommers, I., Baskin, D. & Fagan, J. (1996), «The Structural Relationship Between Drug Use, Drug Dealing and Other Income Support Activities Among Women Drug Sellers», *Journal of Drug Issues*, vol.26, n°4, p.975-1006.

Stanton, B., Feigelman, S. & Ricardo, I. (1993), «Perceptions of Drug Selling and Drug Use Among Urban Youths», *Journal of early adolescence*, vol.13, n°2, p.267-284.

Statistique Canada (2006), *Statistiques des crimes, par infractions détaillées, données annuelles*, Programme de déclaration uniforme de la criminalité. Ministre de l'industrie.

Statistique Canada (2004), *Statistique de la criminalité au Canada 2003*, Ministre de l'industrie.

Steinman, K. (2005), «Drug Selling among High School Students: Related Risk Behaviors and Psychosocial Characteristics», *Journal of Adolescent Health*, vol.36 p.71.e1-71.e8

Tunnel, K. (1993), Inside the Drug Trade: Trafficking from the Dealer's Perspective, *Qualitative Sociology*, vol.16, n°4, p. 361-381.

Van Nostrand, L. & Tewksbury, R. (1999), «The Motives and Mechanics of Operating an Illegal Drug Enterprise», *Deviant Behaviour: An Interdisciplinary Journal*, vol.20 p.57-83.

Vaughn, M., Howard, M. & Harper-Chang, L. (2006), « Do Prior Trauma and Victimization Predict Weapon Carrying Among Delinquent Youth», *Youth Violence and Juvenile Justice*, vol.4, n°4, p. 314-327.

Wilcox, P. & Clayton, R. (2001), «A Multilevel Analysis of School-Based Weapon Possession», *Justice Quarterly*, vol.18, n°3, p. 509-539.